



► Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail. Septième édition Estimations actualisées et analyses

25 janvier 2021

Principaux enseignements

Dernières évolutions sur le marché du travail

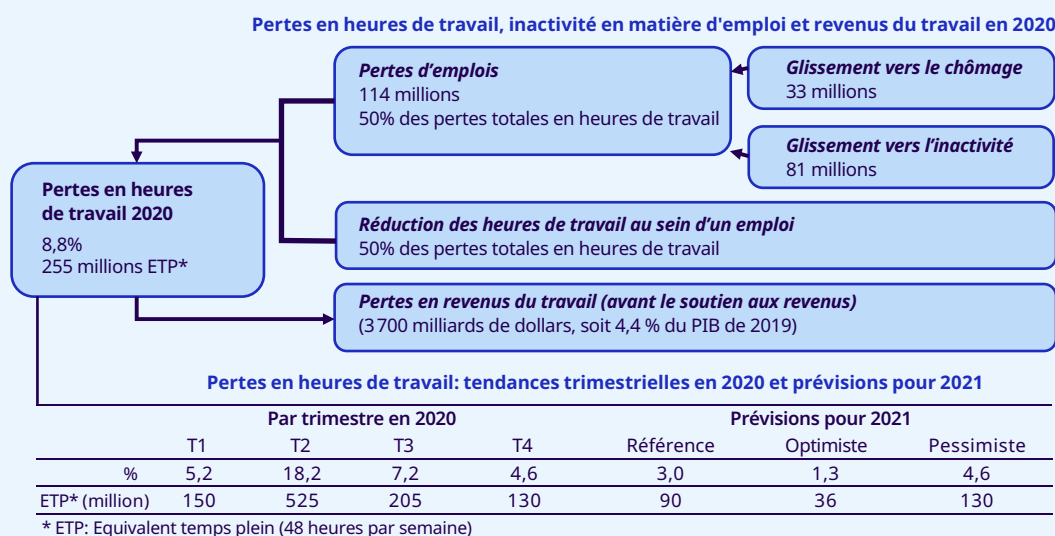
Fermeture des lieux de travail

- **La part des travailleurs vivant dans des pays où il existe des restrictions liées au COVID-19 demeure élevée.** En effet, début janvier 2021, 93 pour cent des travailleurs à travers le monde habitent dans des pays dans lesquels la fermeture des lieux de travail persiste sous une forme ou sous une autre. Au sein de ces pays, les mesures **visant plus particulièrement des régions ou des secteurs spécifiques sont petit à petit devenues la norme** au fil de la pandémie. Au début de l'année, elles touchaient encore 77 pour cent des travailleurs (non loin du pic de 85 pour cent atteint fin juillet 2020).

Pertes en heures de travail en 2020

- De nouvelles estimations confirment qu'en 2020 le marché du travail à travers le monde a connu des perturbations à un degré jamais vu dans l'Histoire. **En 2020, 8,8 pour cent des heures de travail au niveau mondial ont été perdues en comparaison au quatrième trimestre 2019, ce qui équivaut à 255 millions d'emplois à temps plein¹. Les pertes en heures travaillées ont été particulièrement importantes en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Europe du Sud et en Asie du Sud. Les pertes en heures de travail pour 2020 ont été environ quatre fois plus importantes que pendant la crise financière mondiale de 2009.**
- Au sein de ces chiffres annuels, les estimations trimestrielles révisées révèlent des conditions évolutives tout au long de l'année. Ainsi, **l'estimation du nombre d'heures de travail perdues au**

► **Figure 1. Estimation des pertes enregistrées en 2020 en matière d'heures de travail, d'emploi et de revenus du travail et prévisions pour 2021**



1 En se basant sur une semaine de travail de 48 heures. Voir l'annexe technique 1 pour davantage d'informations sur l'utilisation des emplois à équivalent temps plein pour ces estimations. Les pertes d'emplois sont transformées en heures de travail en utilisant le nombre réel d'heures travaillées, alors que l'ETP utilise les semaines de 48 heures.

troisième trimestre 2020 a été révisée à la baisse de manière substantielle à 7,2 pour cent (contre 12,1 pour cent dans la sixième édition de l'*Observatoire de l'OIT*), reflétant un rebond plus fort qu'espéré au niveau des heures travaillées, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire inférieur. **Au quatrième trimestre, les heures de travail au niveau mondial ont baissé de 4,6 pour cent, ce qui équivaut à 130 millions d'emplois à temps plein.**

Emploi, chômage et inactivité

- **A travers le monde, la baisse des heures de travail en 2020 s'est traduite à la fois par des pertes d'emplois et par une réduction des heures de travail pour celles et ceux qui ont gardé leur emploi, avec des variations significatives selon les régions.** Les pertes d'emplois ont été les plus importantes dans les Amériques et les moins élevées en Europe et en Asie centrale, régions dans lesquelles la réduction des heures de travail a été accompagnée par des programmes de maintien de l'emploi, notamment en Europe. **Au total en 2020, on a enregistré des pertes d'emplois sans précédent au niveau mondial atteignant 114 millions d'emplois si l'on compare à 2019. En termes relatifs, les pertes d'emplois ont été plus élevées chez les femmes (5,0 pour cent) que chez les hommes, et chez les jeunes travailleurs (8,7 pour cent), par rapport aux travailleurs plus âgés.**
- **En 2020, les pertes d'emplois se sont traduites essentiellement par une augmentation de l'inactivité plutôt que du chômage.** Représentant 71 pour cent des pertes d'emplois dans le monde, l'inactivité a augmenté de 81 millions², ce qui a pour conséquence une **baisse de la population active dans le monde de 2,2 points de pourcentage, à 58,7 pour cent.** De son côté, **au niveau mondial, le chômage a augmenté de 33 millions en 2020, le taux de chômage enregistrant une hausse de 1,1 point de pourcentage, à 6,5 pour cent.**

Les pertes en revenus du travail

- **On estime qu'au niveau mondial, en 2020, les revenus du travail (avant la prise en compte des mesures de soutien aux revenus) ont baissé de 8,3 pour cent, ce qui représente 3 700 milliards de dollars des Etats-Unis ou 4,4 pour cent du produit intérieur brut (PIB)³.** Les pertes les

plus importantes en ce qui concerne les revenus du travail, atteignant 10,3 pour cent, ont été enregistrées par les travailleurs vivant dans les Amériques, tandis que les pertes les plus faibles touchaient l'Asie et le Pacifique (6,6 pour cent).

Les prévisions pour 2021

- Même si l'on s'attend à une forte reprise économique dans la seconde moitié de 2021 en raison du déploiement de la vaccination contre le COVID-19, l'économie mondiale fait toujours face à un haut niveau d'incertitude et le risque existe d'assister à une reprise inégalement répartie. Les dernières prévisions font état de la persistance d'un déficit au niveau de l'emploi en 2021 (figure 1). **Selon le scénario de référence**, qui s'appuie notamment sur les prévisions économiques du Fonds monétaire international (FMI) d'octobre 2020, on s'attend à une **baisse persistante de 3 pour cent des heures de travail en 2021** si l'on compare au quatrième trimestre 2019, ce qui équivaut à **90 millions d'emplois à temps plein (ETP)**. Si l'on suit le **scénario pessimiste**, les pertes en heures de travail en 2021 resteraient à **4,6 pour cent, soit 130 millions d'ETP par rapport au quatrième trimestre 2019**. Si l'on suit le **scénario optimiste**, qui suppose des conditions plus favorables, on s'attend encore en 2021 à une baisse de **1,3 pour cent des heures de travail au niveau mondial (soit 36 millions d'ETP)** par rapport au quatrième trimestre 2019.

Impact disproportionné et reprise inégale

- Les données des dernières enquêtes sur la population active (jusqu'au troisième trimestre 2020) mettent en évidence **un contraste entre les pertes massives d'emplois dans les secteurs les plus touchés** (par exemple les activités d'hébergement et de restauration, les arts et spectacles, le commerce et la construction) et **la croissance positive de l'emploi évidente en ce qui concerne les secteurs des services hautement qualifiés** (par exemple l'information et la communication ainsi que les activités d'assurances et financières). Cet écart aura tendance à accroître les inégalités au sein des pays. En même temps, il existe des **variations considérables selon les pays** dans l'ampleur des conséquences sur l'emploi dans les secteurs les plus touchés.

2 Il s'agit toujours de l'augmentation de l'inactivité en raison de la hausse de la population en âge de travailler, ce qui représentait 73 millions de personnes inactives supplémentaires en 2020.

3 PIB 2019 en utilisant les taux de change des marchés de 2019.

- De même, les chiffres nationaux dont on dispose montrent que **l'impact de la crise sur les «revenus du travail après soutien»** (qui incluent les aides aux revenus reçues par les travailleurs) **s'est avéré inégal au sein de la main-d'œuvre**, même si les mesures de soutien aux revenus ont atténué les conséquences. Ainsi, de manière générale, les pertes en «revenus du travail après les mesures de soutien» ont été relativement plus importantes pour **les jeunes travailleurs, les femmes, les travailleurs indépendants** ainsi que pour **pour les travailleurs faiblement ou moyennement qualifiés**. La destruction d'emplois a souvent touché de manière disproportionnée les métiers peu rémunérés et peu qualifiés. Cela signifie qu'il existe un risque de reprise disparate qui conduirait à une augmentation des inégalités dans les années à venir.

Perspectives d'avenir: soutenir une reprise centrée sur l'humain

- Le monde entre en 2021 en continuant d'affronter une crise sans précédent qui concerne l'emploi et les revenus et à faire face à un niveau élevé d'incertitude. Tout au long de l'année, les mesures qui seront prises devront associer le déploiement de la vaccination, les mesures sanitaires ainsi

que des dispositions destinées à l'économie et au marché du travail. Le législateur devra s'efforcer de **soutenir une reprise économique qui soit robuste et élargie, ciblée sur l'emploi, le revenu, le droit du travail et le dialogue social, c'est-à-dire une reprise centrée sur l'humain.**

- A cet effet, le législateur doit prendre en compte un certain nombre de paramètres: *a)* maintien d'une politique macroéconomique conciliante en matière de soutien aux revenus et à l'investissement; *b)* assistance aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire en ce qui concerne la vaccination et les mesures à prendre; *c)* s'assurer que les catégories les plus touchées (en particulier les jeunes, les femmes, les personnes faiblement rémunérées et les travailleurs peu qualifiés) reçoivent bien le soutien nécessaire dont ils ont besoin pour trouver des emplois décents et qu'ils ne souffrent pas de stigmates à long terme; *d)* équilibrer les besoins de secteurs divergents en prenant des mesures visant à soutenir la transition du marché du travail pour les travailleurs comme pour les entreprises (particulièrement les petites entreprises); et *e)* mettre en place des stratégies de redressement basées sur le dialogue social visant à promouvoir un virage vers un monde du travail plus inclusif, plus résilient et plus durable.

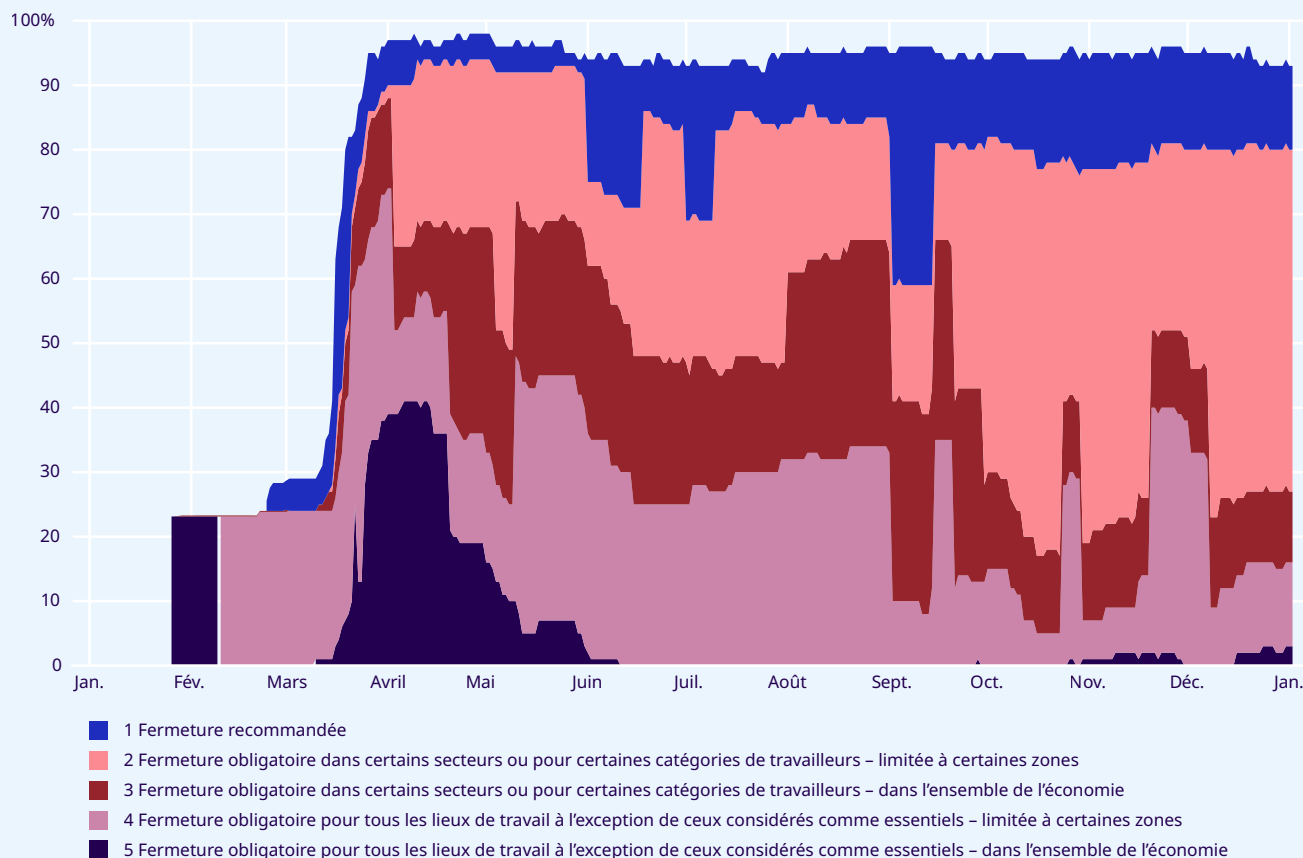
► Partie I. Derniers développements sur le marché du travail en 2020 et prévisions pour 2021: une reprise modeste couplée d'une grande incertitude

Fermeture des lieux de travail

Début 2021, le nombre de travailleurs vivant dans des pays dans lesquels il existe des restrictions liées au COVID-19 concernant les lieux de travail demeure élevé, 93 pour cent des travailleurs à travers le monde se trouvant dans des pays où il existe d'une manière ou d'une autre des fermetures de lieux de travail (figure 2). Au sein de ces pays, des mesures plus ciblées géographiquement ou encore spécifiques à certains secteurs sont, petit à petit, devenues la règle au fil de la pandémie. Moins de 3 pour cent des travailleurs du monde entier vivent actuellement dans des pays dans lesquels des mesures de fermeture obligatoire des lieux de travail touchant l'ensemble

de l'économie sont en vigueur, à l'exception de ceux considérés comme essentiels, en baisse par rapport au pic de 41 pour cent enregistré en avril 2020. Par ailleurs, 11 pour cent des travailleurs se trouvent dans des pays où des mesures de fermeture des lieux de travail sont prises au niveau national pour certains secteurs ou pour certaines catégories de travailleurs, en baisse en comparaison à plus de 30 pour cent fin septembre. Évaluée à 77 pour cent, la part des travailleurs vivant dans des pays dans lesquels des mesures de fermeture sont en vigueur dans certaines zones géographiques ou dans des secteurs spécifiques reste proche du pic de 85 pour cent enregistré fin juillet.

► **Figure 2. Part des personnes employées dans le monde dans des pays où il existe des mesures de fermeture des lieux de travail, janvier 2020-janvier 2021 (pourcentage)**



Note: La part des travailleurs vivant dans des pays où la fermeture des lieux de travail est obligatoire dans certains secteurs ou pour certaines catégories de travailleurs ainsi que celle des pays dans lesquels la fermeture des lieux de travail est recommandée sont cumulées en plus de la part des travailleurs vivant dans des pays où la fermeture de tous les lieux de travail à l'exception de ceux considérés comme essentiels est obligatoire.

Source: Base de données ILOSTAT, estimations modélisées du BIT et «Oxford COVID-19 Government Response Tracker».

Les tendances en ce qui concerne la fermeture des lieux de travail varient considérablement selon les principales régions du monde. En raison de la deuxième vague pandémique qui a frappé l'Europe au deuxième semestre 2020, la région **Europe et Asie centrale** a connu une augmentation des restrictions. Début 2021, 20 pour cent des travailleurs de la région vivaient dans des pays où il existait des mesures de fermeture touchant l'ensemble de l'économie à l'exception des travailleurs essentiels. Il s'agit là du pourcentage le plus élevé des cinq régions principales du monde. Cette tendance a été alimentée par un accroissement très marqué des restrictions début décembre en Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest.

Près de 40 pour cent des travailleurs vivant dans cette sous-région sont confrontés actuellement à des mesures de fermeture des lieux de travail, à l'exception de ceux considérés comme essentiels.

En Asie et dans le Pacifique, les restrictions demeurent très étendues, 90 pour cent des travailleurs de cette région vivant dans des pays dans lesquels il existe des mesures de fermeture des lieux de travail sous une forme ou sous une autre. Cependant, conformément à la tendance globale, les mesures sont désormais davantage ciblées géographiquement, ce qui fait que seule une petite partie des travailleurs est touchée par des restrictions s'appliquant à toute l'économie⁴.

4 Ces dernières semaines cependant, le nombre de cas a augmenté dans certains pays de la région Asie-Pacifique, créant potentiellement un risque de deuxième vague.

Toutes les autres régions principales ont connu un assouplissement graduel des mesures. Dans les **Etats arabes**, environ la moitié des travailleurs vivent actuellement dans des pays dans lesquels des restrictions liées au COVID-19 sont en place en ce qui concerne les lieux de travail, en baisse par rapport au pic de pratiquement 100 pour cent entre avril et juin 2020. En **Afrique**, environ un travailleur sur cinq réside dans un pays ayant pris des mesures de fermeture obligatoire des lieux de travail, en baisse par rapport à quatre sur cinq au maximum enregistré en avril. La plupart des mesures actuellement en vigueur dans la région ciblent des secteurs spécifiques ou des zones géographiques à l'intérieur des pays. Dans les **Amériques**, la part des travailleurs se trouvant dans des pays où des mesures de fermeture des lieux de travail sont en vigueur sous une forme ou sous une autre demeure proche de 90 pour cent. Cependant, pratiquement l'ensemble des restrictions concernent uniquement certaines zones géographiques ou certains secteurs, révélant ainsi un assouplissement général des mesures.

Un certain nombre de facteurs, notamment une meilleure compréhension de la manière dont les mesures de confinement peuvent contribuer à contrôler la circulation du virus, ont engendré ces évolutions dans la nature des fermetures des lieux de travail. Par ailleurs, les gouvernements ont décelé que des mesures limitées géographiquement ou par secteur étaient mieux acceptées par les populations tout en réduisant les conséquences économiques. Dans les pays en développement, l'espace budgétaire limité ainsi que d'autres contraintes ont fait que des choix difficiles ont été nécessaires en 2020, la plupart de ces économies s'éloignant du confinement strict. Néanmoins, compte tenu du fait que les risques sanitaires restent élevés en raison de la pandémie, il demeure essentiel de trouver un équilibre approprié entre les mesures de santé publique et le soutien aux travailleurs et aux entreprises touchés par les mesures de fermeture des lieux de travail afin de limiter les dégâts immédiats et à long terme causés au monde du travail par la pandémie. Toutefois, même dans le cas des pays dans lesquels des mesures moins strictes sont en application, l'activité économique a été touchée en raison des mesures de distanciation physique et des effets d'entraînement, comme la forte baisse enregistrée par le tourisme et les barrières persistantes en matière de migration. Or, tourisme et migration constituent deux éléments essentiels au fonctionnement de nombreux pays émergents et en développement.

Des pertes globales sans précédent en heures de travail tout au long de 2020 et une reprise inégale et modeste

Des pertes globales en heures de travail sans précédent en 2020

Si l'on s'intéresse aux conséquences globales en 2020, les nouvelles estimations du BIT confirment que la pandémie a entraîné des perturbations majeures au sein du monde du travail. **En 2020, 8,8 pour cent des heures de travail globales ont été perdues par rapport au quatrième trimestre 2019, ce qui équivaut à 255 millions d'emplois à temps plein⁵** (en se basant sur une semaine de travail de 48 heures). Ces pertes concernent le monde entier et sont inédites.

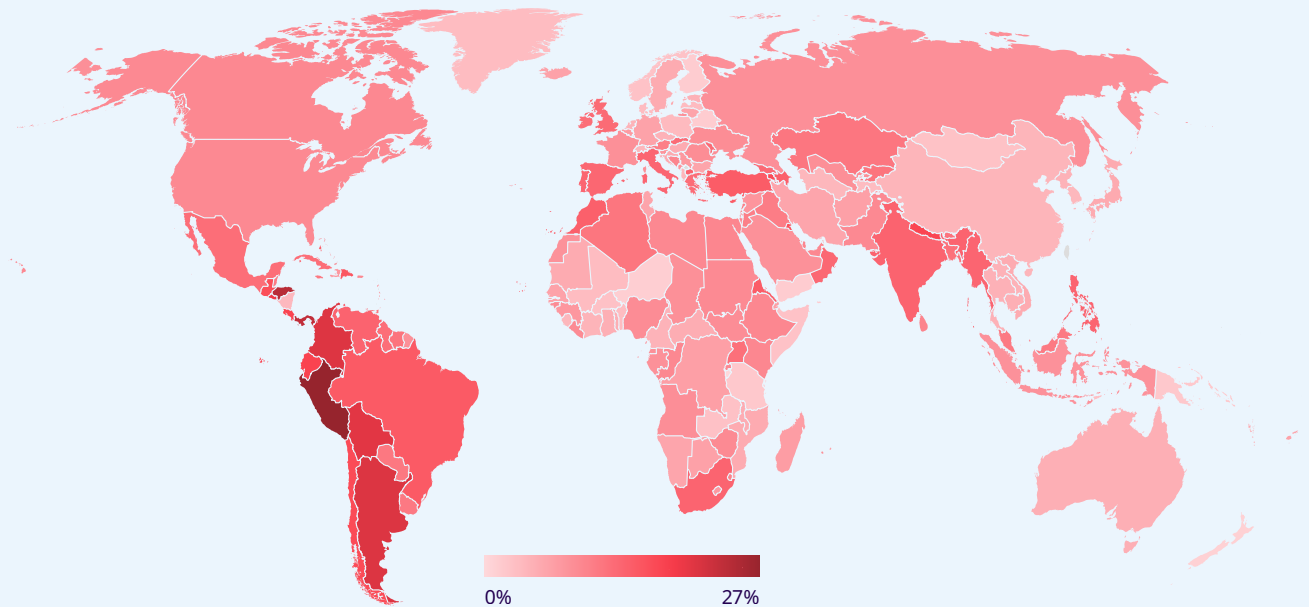
Même si les perturbations ont touché toute la planète, il existe des variations importantes selon les régions (figure 3). En 2020, les pertes en heures de travail ont été particulièrement sensibles en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Europe du Sud et en Asie du Sud. Par contre, l'Asie de l'Est ainsi que l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est ont enregistré un taux relativement inférieur de pertes en heures de travail, reflétant ainsi les mesures de confinement moins sévères prises dans ces sous-régions.

Les perturbations au sein du marché du travail en 2020 ont été bien plus importantes que les conséquences de la crise financière mondiale de 2009. Pendant les quinze années précédant le début de la pandémie de COVID-19, la moyenne des heures travaillées par une personne (âgée de 15 à 64 ans) oscillait entre 27 et 28 heures par semaine. Toutefois, elle a chuté brusquement de 2,5 heures passant de 27,2 heures par semaine en 2019 à 24,7 heures par semaine en 2020 (figure 4)⁶. Par contre, au moment où la crise financière mondiale a frappé le marché du travail, la moyenne des heures de travail avait baissé seulement de 0,6 heure entre 2008 et 2009. L'onde de choc provoquée par le COVID-19 sur les heures de travail à travers le monde est donc environ quatre fois plus puissante que la baisse des heures de travail pendant la crise financière mondiale.

5 Voir l'annexe technique 1 pour davantage d'informations sur les emplois à équivalent temps plein dans ces estimations.

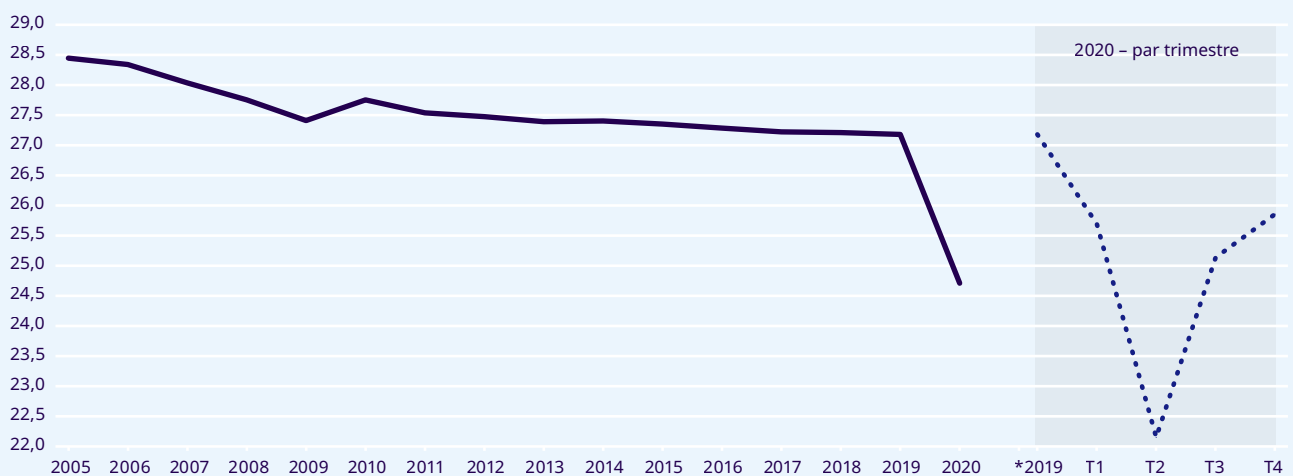
6 Ces moyennes qui se réfèrent à toutes les personnes âgées de 15 à 64 ans ne sont pas comparables à l'estimation en équivalent temps plein (ETP-48) présentée ailleurs dans cette édition de l'*Observatoire de l'OIT*. L'estimation se réfère uniquement aux salariés âgés de 15 ans et plus.

► **Figure 3. Heures de travail perdues à travers le monde en 2020 en comparaison au quatrième trimestre 2019 (pourcentage)**



Source: Modèle de prévision immédiate du BIT (voir annexe technique 1).

► **Figure 4. Heures travaillées par personne au sein de la population en âge de travailler (âgée de 15 à 64 ans), au niveau mondial, 2005-2020**



* Moyenne annuelle.

Source: Estimations modélisées du BIT basées sur le modèle de prévision immédiate du BIT (voir annexe technique 1).

► **Figure 5. Pertes en heures de travail dans le monde et par groupe de revenu, 2020 et estimations globales par trimestre (pourcentage)**

	2020	2020 T1	2020 T2	2020 T3	2020 T4
Monde	8,8	5,2	18,2	7,2	4,6
Pays à faible revenu	6,7	2,5	13,4	7,6	3,3
Pays à revenu intermédiaire inférieur	11,3	2,5	29,0	9,3	4,5
Pays à revenu intermédiaire supérieur	7,3	8,4	11,5	5,6	3,9
Pays à revenu élevé	8,3	3,0	15,8	7,3	7,0

Source: Estimations modélisées du BIT (voir annexe technique 1).

Tendances 2020: mise à jour des estimations trimestrielles

Les estimations trimestrielles reflètent la volatilité du nombre d'heures travaillées pendant la pandémie (figure 5). La moitié des pertes annuelles totales d'heures de travail en 2020 ont eu lieu au deuxième trimestre de l'année. Au premier trimestre 2020, on estime que, dans le monde, 5,2 pour cent des heures de travail (en baisse par rapport à l'estimation précédente de 5,6 pour cent) ont été perdues par rapport au quatrième trimestre 2019, ce qui équivaut à 150 millions d'emplois à temps plein (en se basant sur une semaine de travail de 48 heures). Au deuxième trimestre 2020, l'imposition de mesures strictes de confinement à travers le monde a conduit à un taux record de pertes en heures de travail, avec une baisse d'environ 18,2 pour cent (en hausse par rapport à l'estimation précédente de 17,3 pour cent), ce qui équivaut à 525 millions d'emplois à temps plein.

L'estimation concernant le troisième trimestre a été revue nettement à la baisse⁷ à 7,2 pour cent, soit près de 5 points de pourcentage de moins que l'estimation précédente qui était de 12,1 pour cent. Cette révision est la conséquence de l'apparition de nouveaux chiffres qui suggèrent un effet rebond important dans l'ensemble des groupes de revenu, particulièrement dans les pays à revenu intermédiaire et inférieur dans lesquels les mesures de confinement sont devenues moins sévères et où les activités économiques ont pu reprendre rapidement. Les

pertes globales en nombre d'heures de travail au troisième trimestre sont équivalentes à 205 millions d'emplois à temps plein, mettant en évidence la persistance de graves perturbations sur le marché du travail.

Les pertes en heures de travail au quatrième trimestre sont estimées à 4,6 pour cent, ce qui équivaut à 130 millions d'emplois à temps plein, par rapport au niveau de référence d'avant la crise (quatrième trimestre 2019). Ces pertes sont moins importantes que les prévisions contenues dans l'édition précédente de l'*Observatoire de l'OIT* (8,6 pour cent pour le scénario de base et 5,7 pour cent pour le scénario optimiste). Cette tendance plus favorable est la conséquence du fort rebond enregistré au troisième trimestre 2020. Cependant, on estime qu'au quatrième trimestre le rythme de la reprise a été modeste.

Les dernières estimations du BIT indiquent également que les pays en développement qui avaient subi une contraction importante des heures de travail ont tendance à connaître un fort rebond (voir le tableau A1 dans l'annexe statistique 1). Au même moment, dans les pays qui connaissent une «deuxième vague» de restrictions, c'est-à-dire principalement dans les pays à revenu élevé, on estime que les pertes en heures de travail sont beaucoup moins importantes que pendant la «première vague». **En 2020, les pays à revenu intermédiaire inférieur ont subi la perte la plus lourde en heures de travail, qui s'élevait**

⁷ Comme nous le signalons dans l'édition précédente de l'*Observatoire de l'OIT*, l'incertitude associée au troisième trimestre était considérable, compte tenu des contraintes en matière de disponibilité des statistiques.

à 11,3 pour cent, bien au-dessus de la moyenne mondiale de 8,8 pour cent. Cette baisse était due essentiellement aux conséquences plus importantes que ce groupe de pays a été amené à subir au deuxième trimestre (pertes en heures de travail de 29,0 pour cent contre une moyenne de 18,2 pour cent sur le plan mondial) (figure 5). **Les pays à revenu intermédiaire supérieur et les pays à revenu élevé** présentent des taux similaires de pertes en heures de travail (respectivement 7,3 et 8,3 pour cent) en 2020, même s'il existe des différences considérables dans les tendances trimestrielles. Enfin, en 2020, ce sont les pays à faible revenu qui ont enregistré les pertes les plus faibles en heures de travail parmi tous les groupes de revenu, à 6,7 pour cent^{8,9}.

Hausse plus importante de l'inactivité que du chômage

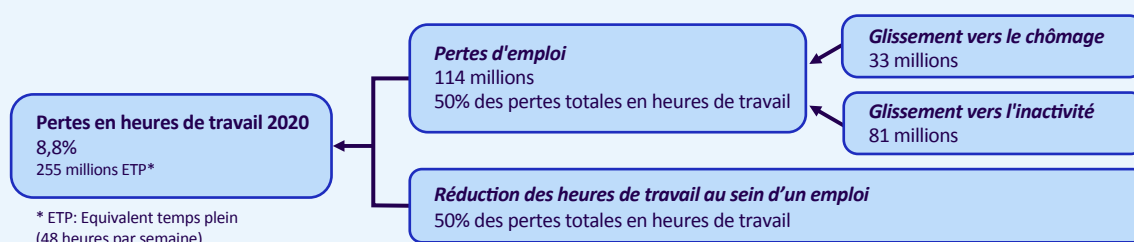
Comme nous l'avons déjà indiqué dans les éditions précédentes de l'*Observatoire de l'OIT*, les pertes en heures de travail comprennent une double dimension en matière d'ajustement du marché du travail (figure 6): les pertes d'emploi et la réduction des heures de travail qui touche celles et ceux qui restent en poste (voir l'annexe technique 2 pour des explications complémentaires). Les travailleurs qui perdent leur emploi se retrouvent soit «au chômage» (et cherchent alors activement un nouvel emploi), soit «inactifs» (et se retirent du marché du travail parce qu'ils ne sont pas disponibles pour travailler et/ou qu'ils n'entreprennent pas de recherche d'emploi)¹⁰. La réduction des heures de travail comprend des

heures réduites ou des «heures égales à zéro» tout en gardant son emploi. Dans les crises précédentes, une bonne partie des pertes en heures de travail était associée généralement à une hausse du chômage. Toutefois, **pendant la crise du COVID-19, «l'inactivité» et la «réduction des heures» semblent être les éléments moteurs expliquant, de manière générale, les pertes en heures de travail.**

Au niveau mondial, environ la moitié des pertes en heures de travail est la conséquence de pertes d'emplois, l'autre moitié peut être imputée à des heures de travail réduites (y compris en ce qui concerne les travailleurs qui gardent leur emploi mais qui ne travaillent pas) (figures 6 et 7). Cependant, il existe des variations significatives selon les régions du monde. Ainsi, les pertes d'emplois, à la fois en tant que part de la population en âge de travailler et par rapport aux pertes en heures de travail, ont été les plus fortes dans les Amériques et les plus faibles en Europe et en Asie centrale, région dans laquelle la réduction des heures de travail a été largement compensée par des systèmes de sauvegarde de l'emploi, notamment en Europe.

Malgré cet ajustement par l'intermédiaire des heures de travail réduites, **les pertes d'emploi en 2020 n'en ont pas moins été massives, s'élevant à 114 millions d'emplois si l'on compare au niveau de l'emploi d'avant la crise en 2019.** Cependant, ce chiffre sous-estime le véritable niveau des pertes d'emplois: si l'on compare au scénario sans pandémie, on constate alors un déficit beaucoup plus important de 144 millions d'emplois (encadré 1).

► **Figure 6. Estimation des heures de travail et des emplois perdus en 2020**



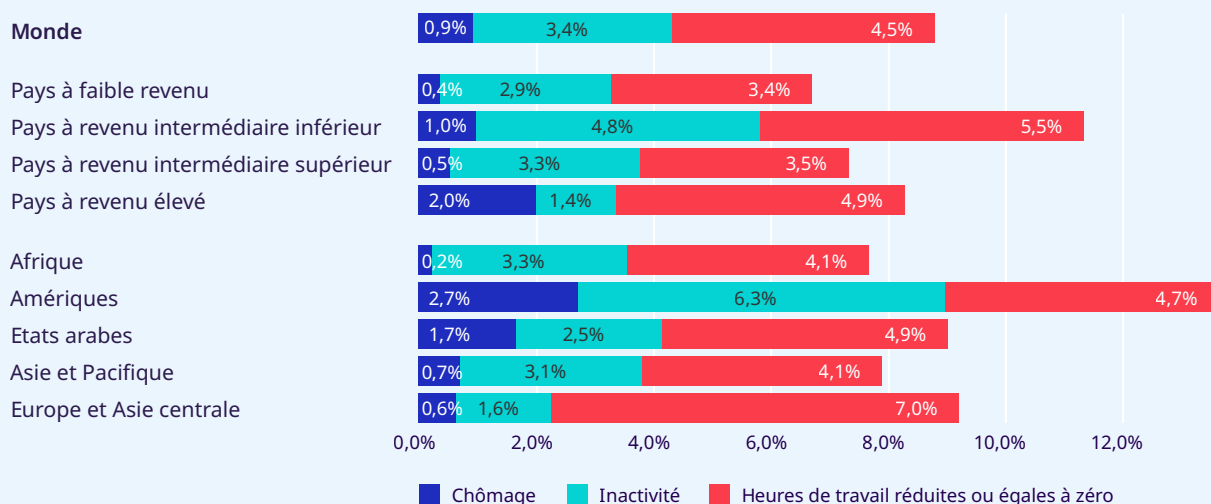
Note: Les pertes d'emplois et les évolutions vers le chômage et l'inactivité sont par rapport à 2019. Le glissement vers l'inactivité représente la baisse de la main-d'œuvre. Les pertes d'emplois sont transformées en heures réelles travaillées, tandis que l'estimation ETP utilise les semaines de travail de 48 heures.

8 Il faut interpréter cette observation avec prudence, compte tenu du fait que l'on ne dispose pas d'enquêtes sur la population active pour les pays à faible revenu (voir l'annexe technique 1 pour le détail de l'estimation).

9 Les pertes relativement moins importantes en heures de travail au sein des pays à faible revenu peuvent potentiellement refléter l'importance plus grande de l'emploi informel et agricole et le fait que la plupart des gens qui y exercent leur activité ont besoin de travailler pour survivre. De plus, alors qu'au deuxième trimestre 2020 les pays à faible revenu ont agi rapidement pour fermer leurs frontières et mettre en place des restrictions en matière de santé publique, ils les ont levées plus vite dans le courant de l'année que les pays plus riches.

10 Voir le portail ILOSTAT pour des informations complémentaires à propos des indicateurs: <https://ilostat.ilo.org/resources/concepts-and-definitions/>.

► **Figure 7. Décomposition des pertes en heures de travail par rapport à l'évolution du chômage, de l'inactivité et des heures de travail réduites, dans le monde, par groupe de revenu et par région, 2020 (pourcentage)**



Note: La perte totale en heures de travail est décomposée par rapport aux évolutions en matière de chômage, d'inactivité et d'heures de travail réduites ou égales à zéro. Le chômage additionné à l'inactivité permet d'obtenir l'écart total en matière d'emploi. Les pertes en heures de travail ont été transformées en équivalent emploi en utilisant le nombre d'heures moyennes travaillées par semaine. L'équivalent en heure des évolutions sur l'emploi, le chômage et l'inactivité est calculé en utilisant le nombre estimé d'heures de travail moyennes par semaine qui va de 35 à 45 heures par semaine selon les groupes de revenu et selon les régions. Il s'agit donc d'une optique différente de celle des ETP (48 heures) présentée dans la section précédente, pour laquelle les mêmes heures hebdomadaires sont utilisées pour rendre les chiffres comparables selon les régions.

Source: Base de données ILOSTAT, estimations modélisées du BIT.

Contrairement aux crises précédentes, **la grande majorité des pertes d'emplois en 2020 se sont traduites par une hausse de l'inactivité plutôt que du chômage, 81 millions de personnes supplémentaires devenant inactives et 33 millions de personnes supplémentaires tombant au chômage.** En conséquence, le taux d'activité global a baissé de 2,2 points de pourcentage en raison de la crise du COVID-19, contre seulement 0,2 point de pourcentage entre 2008 et 2009 suite à la crise financière mondiale. Il n'y a que dans les pays à revenu élevé que le chômage augmente plus fortement que l'inactivité – un phénomène pour lequel les tendances enregistrées aux Etats-Unis d'Amérique ont joué en grande partie un rôle moteur¹¹. Comme nous l'avons indiqué dans les éditions précédentes de *l'Observatoire de l'OIT*, les chiffres du chômage ne reflètent qu'une **faible proportion des emplois perdus pendant la crise du COVID-19.** En effet, de nombreuses personnes qui auraient voulu avoir un emploi sont devenues inactives parce qu'elles estiment qu'elles n'ont aucune chance de trouver un travail ou encore

parce qu'elles n'ont pas été en mesure d'entamer des recherches en raison des restrictions liées au COVID-19.

Même si, en comparaison à 2019, il représente une moindre proportion du déficit total en matière d'emplois, **le chômage au niveau mondial a tout de même augmenté de 33 millions, atteignant 220 millions en 2020,** le taux de chômage progressant de 1,1 point de pourcentage, à 6,5 pour cent. Cette augmentation est beaucoup plus importante que celle observée pendant la crise financière mondiale de 2009 (0,6 point de pourcentage). Contrairement à la crise financière mondiale, la crise du COVID-19 touche le marché du travail dans sa globalité, ce qui conduit à des pertes d'emplois plus fortes et à une forte hausse du chômage un peu partout, y compris au sein des économies intermédiaires inférieures qui n'avaient pas été touchées aussi gravement pendant la crise financière mondiale. Dans les pays à revenu élevé, l'augmentation du taux de chômage entre 2019 et 2020 (2,0 points de pourcentage) est très semblable à celle enregistrée entre 2008 et 2009 (2,1 points de pourcentage).

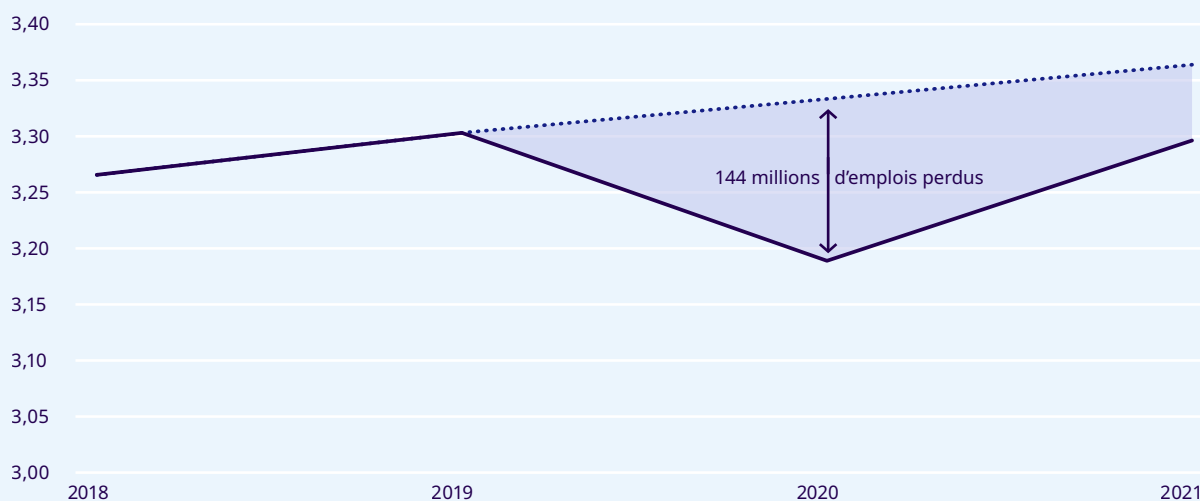
¹¹ En 2020, les Etats-Unis représentaient 63 pour cent des chômeurs additionnels au sein des pays à revenu élevé. Les deux facteurs principaux qui ont contribué à ce phénomène sont les suivants: a) dans les pays à revenu élevé d'Europe, l'utilisation massive des mesures de chômage partiel qui ont conduit à limiter l'augmentation du chômage; et b) ce qui semble être une forte incitation aux Etats-Unis de trouver un emploi même pendant une pandémie.

► **Encadré 1. Les pertes annuelles d'emplois sous-estiment l'impact réel de la crise du COVID-19 sur le marché du travail en 2020 et en 2021**

On estime qu'en 2020, au niveau mondial, l'emploi a connu un déclin de 114 millions par rapport au niveau de 2019. Cependant, cette estimation sous-estime l'impact réel qui peut être révélé en comparant la différence en 2020 par rapport au niveau de l'emploi qui aurait été atteint sans la pandémie. Ce «scénario sans pandémie» partait du principe d'une poursuite de la tendance à long terme d'un maintien du taux d'activité en 2020 et de taux de chômage en 2020 identiques à ceux de 2019. Dans ce scénario, l'emploi mondial s'élève à 30 millions supplémentaires par rapport à 2019, essentiellement en raison de l'accroissement de la population en âge de travailler.

Si l'on suit ce scénario «sans pandémie», l'estimation des pertes d'emplois en 2020 est considérablement plus importante, à 144 millions d'emplois (figure B1). De même, comme nous l'évoquons un peu plus loin, les pertes en heures de travail en 2021 devraient se traduire davantage par des pertes d'emplois que par la réduction des heures de travail. Comparé à la tendance «sans pandémie», on estime que les pertes d'emplois globales devraient baisser de 144 millions en 2020 à 68 millions en 2021 (si l'on suit le scénario de base pour les prévisions, voir ci-dessous).

► **Figure B1. Pertes d'emplois dans le monde par rapport au scénario sans pandémie, 2018-2021** (emplois, en milliards de personnes)



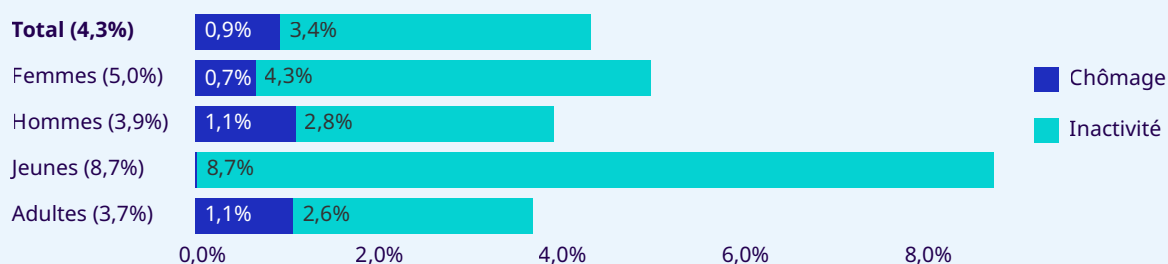
Au niveau mondial et au sein de l'ensemble des régions et des groupes de revenu, les femmes ont été plus durement touchées que les hommes par les pertes d'emplois. A l'échelle mondiale, les pertes d'emplois chez les femmes s'élèvent à 5,0 pour cent en 2020, contre 3,9 pour cent chez les hommes (figure 8). En nombres absolus, la perte est plus importante chez les hommes (80 millions) que chez les femmes (64 millions) en raison du fossé existant de longue date entre hommes et femmes par rapport aux taux d'activité. Pendant cette crise et dans toutes les régions, les femmes courent un risque plus élevé que les hommes de devenir inactives au niveau

économique, c'est-à-dire de désertier le marché du travail pendant la crise.

Les jeunes travailleurs ont été frappés durement par la crise en 2020 dans l'ensemble des régions du monde et au sein de tous les groupes de revenu, ce qui a engendré une perte en matière d'emploi de 8,7 pour cent, contre 3,7 pour cent chez les adultes (figure 8). Toutefois, en dehors des pays à revenu élevé, les jeunes sans emploi, ou celles et ceux qui s'apprentent à entrer sur le marché du travail, n'ont pas glissé vers le chômage mais ils ont plutôt soit quitté la vie active, soit retardé leur entrée¹². Cela explique

12 La part des jeunes non scolarisés, sans emploi ni formation (NEET) a progressé en moyenne dans les pays pour lesquels on dispose de données des enquêtes sur la population active au deuxième et au troisième trimestre 2020.

► **Figure 8. Décomposition des pertes d'emplois par rapport aux évolutions en matière de chômage et d'inactivité par sexe et par âge, au niveau mondial, 2020 (pourcentage)**



Notes: Les deux barres sur chaque ligne indiquent la différence, respectivement, en matière de chômage et d'inactivité (retrait de la main-d'œuvre) en 2020, en tant que pourcentage de l'emploi dans le scénario «non-pandémique». A chaque fois, le total des barres correspond à la différence en matière d'emploi en comparaison au scénario non-pandémique. Dans chaque cas, le pourcentage entre parenthèses correspond à l'emploi perdu pour cette catégorie démographique précise. Jeunes = âgés de 15 à 24 ans; adultes: âgés de 25 ans et plus.

Source: Estimations du BIT.

pourquoi le nombre total de jeunes sans emploi n'a pas augmenté. Cependant, **cette crise aggrave le degré de déconnexion du marché du travail qui touche les jeunes et met en évidence le risque plus que jamais réel d'une génération perdue, comme le soulignait déjà la quatrième édition de l'Observatoire de l'OIT.**

Pertes des revenus du travail

En raison de la perte massive d'heures de travail, les travailleurs ont subi une réduction importante de leurs revenus provenant du travail. Cette édition de l'Observatoire de l'OIT présente une nouvelle estimation de la perte annuelle totale en revenus du travail en 2020 consécutive à la perte des heures de travail avant la prise en compte des mesures de soutien aux revenus¹³.

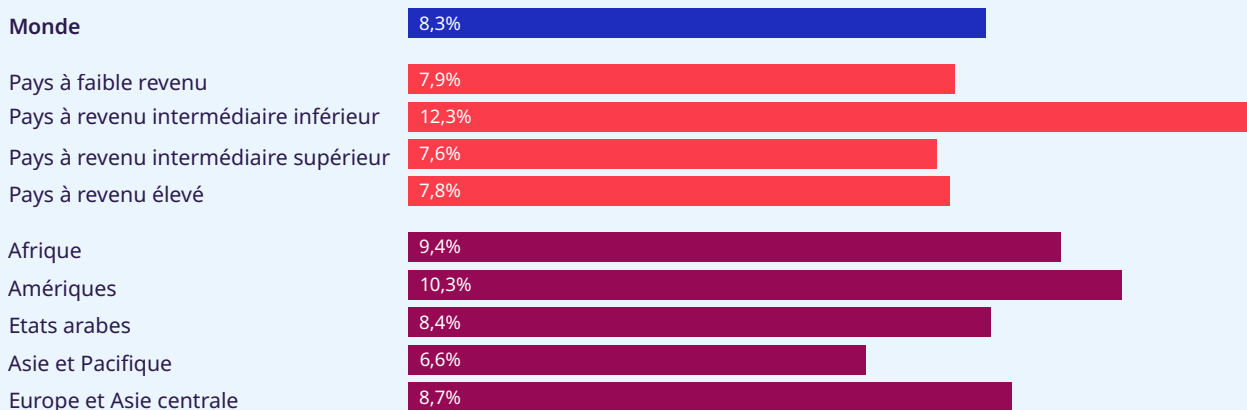
Au niveau mondial, on estime que les revenus du travail ont baissé de 8,3 pour cent en 2020 par rapport à 2019 (voir figure 9)¹⁴. L'estimation montre que la perte la plus importante en revenus du travail, qui s'élève à 12,3 pour cent, s'est produite dans les pays à revenu intermédiaire inférieur. L'estimation des pertes en revenus du travail était semblable dans les pays à faible revenu, à revenu intermédiaire supérieur et à revenu élevé. Cependant, cela cache une **grande disparité à l'intérieur des groupes de revenu avec des variations importantes selon les régions.** Par exemple, dans les Amériques, on estime que les travailleurs ont perdu 10,3 pour cent de leurs revenus du travail, par rapport à 6,6 pour cent pour les travailleurs d'Asie et du Pacifique.

En termes monétaires, et par rapport à 2019, **les revenus du travail au niveau mondial ont baissé en 2020 d'environ 3700 milliards de dollars des Etats-Unis (en utilisant les taux de change 2019**

13 Les revenus du travail évoqués dans cette section incluent l'ensemble des revenus liés à l'emploi formel ou informel comprenant les paiements et les profits réalisés provenant d'emplois formels ou informels mais ils excluent tous les autres transferts et prestations. Ainsi, les subventions salariales financées par les gouvernements ne sont pas comprises dans l'estimation de ces pertes de revenus du travail présentées ci-dessus et elles réduiraient la perte de revenus pour les ménages qui en bénéficient. En ce qui concerne les revenus qui prennent en compte les mesures de subventions salariales, ils sont appelés «revenus du travail après soutien» dans cette édition de l'Observatoire de l'OIT (voir ci-dessous). Les pertes de revenus du travail présentées dans cet Observatoire ne sont pas égales aux pertes des revenus des ménages, car les ménages ont également d'autres sources de revenus. Pendant cette crise, la composante principale en ce qui concerne la variation du revenu des ménages est la perte de revenus du travail ainsi que son degré de remplacement par des prestations sociales ou d'autres mécanismes de soutien. Les autres sources de revenus, comme les bénéfices réalisés sur les investissements financiers, jouent seulement un rôle mineur pour la plupart des ménages de travailleurs. Les bénéfices issus des activités économiques des travailleurs indépendants comprennent à la fois les revenus du travail et les revenus du capital (physique et non physique) et ces derniers baissent également avec la réduction des heures de travail. Pour davantage d'informations, voir l'annexe technique 3 de la sixième édition de l'Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail, 23 septembre 2020.

14 Cette estimation représente une révision à la baisse si l'on compare à la sixième édition de l'Observatoire de l'OIT, due au développement économique plus fort qu'espéré au troisième trimestre 2020 et par un quatrième trimestre durant lequel on a enregistré des pertes en heures de travail moins importantes que durant les deux trimestres précédents. L'estimation affinée de la répartition des pertes en heures de travail aussi bien chez les personnes faiblement rémunérées que chez celles disposant de rémunérations élevées dans les différents pays a contribué à un accroissement de 0,2 point de pourcentage de la baisse de l'estimation des pertes globales en revenus du travail.

► **Figure 9. Part des revenus du travail perdus en raison des pertes en heures de travail en 2020 (avant les mesures de soutien aux revenus), au niveau mondial et par groupe de revenu et par région (pourcentage)**



Note: Les revenus du travail sont cumulés en utilisant les taux de change en parités de pouvoir d'achat.

des marchés). Cela correspond à 4,4 pour cent du PIB mondial de 2019. Ces pertes considérables en matière de revenus du travail risquent de pousser les ménages vers la pauvreté¹⁵, les forçant à réduire leur consommation au fur et à mesure que leurs économies s'épuisent, diminuant encore un peu plus la demande globale. **Cette réduction des revenus du travail se répartit de manière inégale entre les travailleurs, ce qui signifie que ce problème de la perte des revenus se conjugue avec de plus grandes inégalités** (voir la partie II pour d'autres développements sur ce thème).

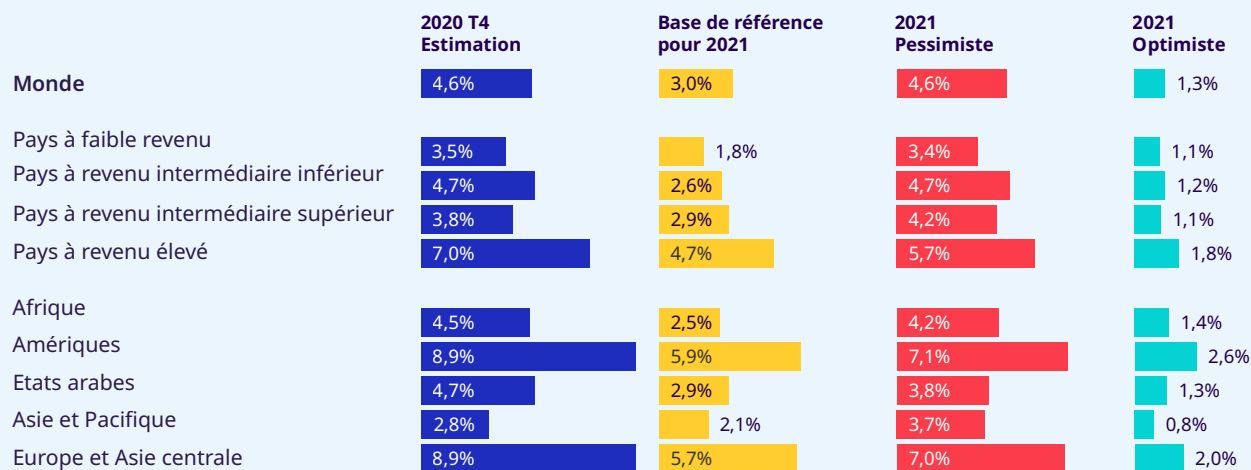
Perspectives pour 2021

Si l'on regarde vers l'avenir, on s'attend bel et bien à une forte reprise économique au deuxième semestre 2021, suite aux derniers développements à propos des autorisations de mise sur le marché des vaccins. Toutefois, une grande incertitude demeure et des risques subsistent qui pourraient atténuer ou encore faire dérailler la reprise économique. La véritable vitesse et la qualité de cette reprise dépendront d'une multitude de facteurs politiques, économiques et sanitaires, notamment l'étendue de la vaccination, la façon dont les pays contrôleront la pandémie et le maintien des mesures mises en place afin de soutenir la reprise de l'économie et du marché du travail. **C'est la raison pour laquelle les prévisions pour 2021 sont très incertaines en ce qui concerne l'évolution de la pandémie et la nature des réponses politiques.**

Tout en gardant cela à l'esprit, cette édition de *l'Observatoire de l'OIT* présente trois scénarios, qui pourraient conduire à des développements très différents au niveau du marché du travail (voir l'annexe technique 3 pour des informations complémentaires). **Si l'on suit le scénario de base, les pertes en heures de travail au niveau mondial seront de 3,0 pour cent en 2021 par rapport au quatrième trimestre 2019, ce qui équivaut à 90 millions d'emplois à temps plein** en se basant sur une durée de travail de 48 heures par semaine (figure 10). Les pertes en heures de travail devraient être les plus faibles dans les pays à faible revenu, à 1,8 pour cent, et les plus fortes dans les pays à revenu élevé, à 4,7 pour cent. En ce qui concerne les pertes en 2020, la reprise la plus importante devrait se produire dans les pays à revenu intermédiaire inférieur (2,6 pour cent). Les heures de travail dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur devraient connaître un fort rebond compte tenu du fait que l'absence de sources alternatives de revenus et la pauvreté généralisée forcent les populations à exercer n'importe quelle activité économique pour assurer leur survie. Les pays à revenu élevé et, jusqu'à un certain point, les pays à revenu intermédiaire supérieur devraient connaître un premier trimestre difficile, mais ils devraient également bénéficier d'une reprise relativement robuste au deuxième semestre de l'année, au moment où la vaccination aura atteint un nombre très important de personnes.

15 La Banque mondiale estime que le taux de pauvreté dans le monde des personnes vivant avec moins de 1,90 dollar des Etats-Unis par jour connaîtra une hausse, passant de 8,4 pour cent en 2019 à 9,1 pour cent en 2020, au lieu d'une baisse attendue à 7,9 pour cent, ce qui implique que 88 millions de personnes supplémentaires vivent désormais dans la pauvreté.

► **Figure 10. Estimation des pertes en heures de travail selon trois différents scénarios pour 2021, par région et par groupe de revenu (pertes en pourcentage par rapport au quatrième trimestre 2019)**



Note: Les pertes en heures de travail sont exprimées en pourcentage des heures travaillées au dernier trimestre d'avant la crise (quatrième trimestre 2019).

Source: Estimations du BIT (voir annexe technique 3).

Les Amériques ainsi que l'Europe et l'Asie centrale devraient subir des pertes en heures de travail plus de deux fois plus importantes que celles enregistrées dans les autres régions du monde,

cela en raison des mesures sanitaires draconiennes en vigueur au début de l'année. Ce sont les Amériques qui ont de loin le plus souffert de larges pertes en 2020 et qui ont le plus long chemin à parcourir avant un retour à la normale, alors que la région continue de devoir faire face en même temps à de sévères restrictions en raison de la poursuite de la pandémie. Au contraire, en Asie et dans le Pacifique, on devrait enregistrer en 2021 les pertes en heures de travail les plus réduites, ce qui reflète que la reprise économique était déjà en cours fin 2020.

Si l'on suit un scénario pessimiste, la reprise du marché du travail en 2021 sera plus lente et les pertes en heures de travail resteront au niveau élevé de 4,6 pour cent (par rapport au dernier trimestre d'avant la crise), ce qui correspond à 130 millions d'emplois à équivalent temps plein).

Ce scénario est basé notamment sur l'hypothèse de progrès insuffisants en matière de vaccination, d'un impact sérieux et prolongé de la pandémie en général et d'une confiance restreinte à la fois des consommateurs et des entreprises. Outre

l'insuffisance des mesures budgétaires, les créations d'emplois s'avèreraient limitées. Dans ce scénario, les pertes en heures de travail ne seraient pas rattrapées dans l'ensemble des pays, à l'exception des pays à revenu élevé.

Au contraire, le scénario optimiste prend en compte un fort rebond des heures de travail en 2021 grâce à un regain de la confiance des consommateurs et des entreprises, la pandémie étant sous contrôle.

Néanmoins, dans ce scénario, un écart de 1,3 pour cent subsisterait en 2021 en matière d'heures de travail au niveau mondial, ce qui correspond tout de même à 36 millions d'emplois à temps plein pour une semaine de 48 heures. Dans le cadre de ce scénario, dans les Amériques ainsi qu'en Europe et en Asie centrale, les pertes en heures de travail demeureraient alors à plus de 2 pour cent en 2021.

L'emploi devrait redémarrer en 2021, en même temps que les heures de travail.

Par ailleurs, les pertes en heures de travail en 2021 devraient se traduire plutôt par des pertes d'emplois que par des réductions d'heures de travail¹⁶. Comme le montre l'encadré 1 ci-dessus, une comparaison avec la tendance sans pandémie permet d'obtenir des pertes d'emplois évaluées à **68 millions en 2021** (en se basant sur le scénario de base pour les prévisions).

16 Même si de nombreux pays ont étendu les dispositifs de chômage partiel, permettant ainsi aux entreprises de garder leurs salariés avec un horaire réduit ou équivalent à zéro heure travaillée, ces entreprises n'embauchent pas de nouveaux travailleurs. Par ailleurs, certains travailleurs quittent leur travail ou partent à la retraite.

► Partie II. L'espoir d'une reprise économique mais aussi que le risque qu'elle soit inégale

Même si l'espoir existe d'apercevoir la reprise économique à l'horizon, des craintes sérieuses demeurent de voir des travailleurs et des entreprises gravement touchés par la crise ne bénéficier qu'à un moindre niveau de l'amélioration de l'environnement économique. Ces préoccupations sont résumées par le concept de la «reprise en K» dans laquelle certains secteurs de l'économie ou du marché du travail bénéficient fortement de la reprise économique tandis que d'autres sont laissés de côté. Afin d'attirer l'attention sur cette question, cette édition de l'*Observatoire de l'OIT* expose une analyse des tendances inégales en matière d'emploi et de revenu par secteur économique et par groupes socio-économiques. Compte tenu de la disponibilité limitée des chiffres, ces conclusions présentent un caractère provisoire et se limitent à un échantillon relativement réduit de pays mais, cependant, elles offrent de nouvelles perspectives et soulignent la nécessité de suivre de très près ces tendances dans les mois à venir.

Des secteurs à risque et des tendances divergentes

La deuxième édition de l'*Observatoire de l'OIT*, publiée le 7 avril 2020, avait identifié quatre secteurs comme étant à risque: *a)* les activités d'hébergement et de restauration; *b)* les activités immobilières et les activités administratives et commerciales; *c)* les activités de fabrication; et *d)* le commerce de gros et de détail. Les données des enquêtes sur la population active¹⁷ pour le total des heures travaillées et l'emploi au deuxième et au troisième trimestre 2020 offrent une vision mise à jour du véritable impact de la crise du COVID-19 sur ces critères et sur d'autres secteurs de l'économie, qui ont été touchés à des degrés divers par les mesures de confinement en vigueur pendant cette période.

De manière générale, **ces chiffres confirment que ces secteurs à risque ont bel et bien été touchés par des pertes d'emplois massives, notamment dans le cas des activités d'hébergement et de restauration, du commerce et des activités de fabrication.** Même si les pertes en heures de travail étaient supérieures à la baisse de l'emploi, reflétant le fait que les ajustements étaient aussi réalisés à travers la moyenne des heures de travail hebdomadaires,

l'emploi a encore été frappé très durement par une baisse qui se chiffre à plus de 20 pour cent en ce qui concerne les activités d'hébergement et de restauration¹⁸. Dans le même temps, des pertes d'emplois ont été enregistrées dans d'autres secteurs, cependant dans une moindre proportion.

La reprise de l'emploi au troisième trimestre 2020 a eu tendance à être modeste et inégale. Malgré une décélération des taux de croissance négative de l'emploi, la plupart des secteurs, notamment ceux qui avaient été les plus touchés au deuxième trimestre, ont continué à subir des baisses au niveau de l'emploi au troisième trimestre. Le secteur le plus touché, les activités d'hébergement et de restauration, était toujours très mal en point au troisième trimestre, alors que l'on notait la poursuite des destructions d'emplois dans la construction, le commerce et les activités de fabrication au cours de ce trimestre, toutefois à un rythme moins élevé.

Contrairement à pratiquement tous les autres secteurs, **l'emploi à la fois dans l'information et la communication et les activités financières et d'assurances a continué à croître au deuxième trimestre et au troisième trimestre.** Reflétant la demande croissante en matière de services dans l'économie digitale ainsi que les bons résultats des marchés financiers durant cette période, l'emploi a augmenté de 5,0 pour cent au deuxième trimestre dans le secteur de l'information et de la communication et de 3,4 pour cent au sein des activités financières et d'assurances. Le nombre d'emplois a connu une hausse, notamment au troisième trimestre, dans les secteurs des activités extractives et des services.

Ces tendances sectorielles divergentes sont observées largement dans tous les pays, notamment en ce qui concerne le contraste entre les secteurs très touchés et ceux qui s'en sortent très bien. Par contre, **l'amplitude des différences sectorielles et des changements enregistrés varie considérablement entre les pays** (figure A1, annexe technique 4). Certains pays comme le Brésil, le Costa Rica, l'Espagne et les États-Unis ont connu des écarts plus importants entre les secteurs que d'autres pays comme la République de Corée, la France, le Royaume-Uni et la Thaïlande qui soit ont pris des mesures fortes pour soutenir le marché du travail ou ont été moins touchés par le virus (et donc par les mesures de confinement).

¹⁷ Voir plus bas la note du tableau 1.

¹⁸ Se référer à la deuxième édition de l'*Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail*, 7 avril 2020. Les activités d'hébergement et de restauration constituent également un secteur qui se caractérise par des bas salaires et par la présence relativement importante de femmes. Les chiffres présentés ici correspondent à la moyenne de l'échantillon et ne doivent donc pas être interprétés comme constituant une estimation globale.

► **Tableau 1. Taux de croissance sectorielle des heures de travail et de l'emploi aux deuxième et troisième trimestres de 2020 (en glissement annuel) par rapport aux prévisions d'exposition au risque tirées de la deuxième édition de l'Observatoire de l'OIT (pourcentage)**

Secteur	Exposition au risque (2 ^e Observatoire de l'OIT)	Heures de travail, taux de croissance (en glissement annuel) (%)		Emploi, taux de croissance (en glissement annuel) (%)	
		2 ^e trimestre 2020	3 ^e trimestre 2020	2 ^e trimestre 2020	3 ^e trimestre 2020
I. Activités d'hébergement et de restauration	Haute	-33,0	-17,5	-20,3	-13,6
R,S,T. Autres services*	Moyenne – Haute	-20,8	-9,1	-13,4	-6,3
F. Construction	Moyenne	-14,8	-4,0	-8,4	-2,2
G. Commerce de gros et de détail; réparations automobiles et de motocycles	Haute	-13,0	-4,9	-7,2	-2,8
C. Activités de fabrication	Haute	-11,9	-4,4	-5,6	-2,5
P. Education	Basse	-11,4	-1,3	-1,4	0,1
H,J. Transport, entreposage: communication		-9,8	-3,7	-3,1	-1,6
H. Transport et entreposage	n.d.	-14,9	-8,5	-6,2	-6,1
J. information et communication	n.d.	1,3	5,8	5,0	7,3
L,M,N. Activités immobilières; activités administratives et commerciales	Haute	-7,9	-4,0	-2,5	-2,1
A. Agriculture, sylviculture et pêche	Basse – Moyenne	-6,9	-4,3	-3,9	-3,1
O. Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	Basse	-4,2	1,5	-1,2	1,8
D,E. Services	Basse	-3,5	0,7	0,1	1,1
Q. Santé et action sociale	Basse	-3,4	0,2	-0,8	0,5
B. Activités extractives	Moyenne	-2,4	-1,6	3,6	2,8
K. Activités d'assurances et financières	Moyenne	-0,5	2,2	3,4	3,5

* En raison de données manquantes, le secteur «Autres services» comprend l'emploi dans les arts, spectacles et loisirs, d'autres activités de service, ainsi que les activités des ménages en tant qu'employeurs.

Note: La croissance moyenne du total des heures de travail et de l'emploi pour chaque secteur est non pondérée et se base sur un échantillon de 49 pays (voir la liste ci-dessous); pour chaque secteur, la composition des pays de l'échantillon varie légèrement. Le code couleur correspond aux 20 degrés compris entre la valeur minimale du taux de croissance des heures travaillées au deuxième trimestre 2020 (-33,0%), indiquée en rouge foncé, et la valeur maximale (+1,3%), indiquée en vert. Le même code couleur s'applique aux autres colonnes.

Les pays et territoires entrant dans cette analyse sont les suivants: Argentine (uniquement pour les villes et les zones urbaines), Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Chili, Chypre, Colombie, République de Corée, Costa Rica, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, République de Moldova, Mongolie, Monténégro, Norvège, Territoire palestinien occupé, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Sainte-Lucie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République tchèque, Thaïlande, Turquie, Viet Nam.

Source: Total des heures travaillées (calculé comme le produit de l'emploi et de la moyenne des heures de travail hebdomadaires effectives) et de l'emploi – ILOSTAT, consulté le 6 janvier 2021; Secteurs à risque – BIT, deuxième édition de l'Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail, 7 avril 2020, tableau 2.

Répartition des effets de la pandémie de COVID-19

Outre des différences considérables entre les pays et les secteurs, la crise du COVID-19 a également eu des conséquences inégales très marquées sur les différents groupes socio-économiques. Les précédentes éditions de l'*Observatoire de l'OIT* ont analysé l'impact plus important subi par les femmes, les jeunes ainsi que d'autres travailleurs vulnérables en ce qui concerne les heures de travail et les pertes d'emplois. Cette édition élargit l'analyse en examinant les effets inégaux de la crise sur les «revenus du travail après soutien» selon le statut socio-économique. Par «revenus du travail après soutien», on fait référence à l'ensemble des revenus liés au travail, y compris les transferts de revenu (contrairement au concept «revenus du travail» qui ne prend pas en compte les mesures de soutien aux revenus)¹⁹. Afin de réaliser cette analyse, nous avons sélectionné un nombre limité de pays (Brésil, Etats-Unis, Italie, Pérou, Royaume-Uni et Viet Nam) pour lesquels des microdonnées harmonisées du BIT sont disponibles en ce qui concerne les «revenus du travail après soutien»²⁰. Six enseignements majeurs émergent de cette analyse.

D'abord, alors que des pertes très importantes en heures de travail ont conduit à une forte baisse des revenus du travail (voir figure 9), **les conséquences sur les «revenus du travail après soutien» varient de manière significative selon l'ampleur des mesures de soutien aux revenus** (figure 11). Par exemple, le Pérou a connu une forte baisse des «revenus du travail après soutien» qui ont plongé de 56 pour cent, en même temps qu'une baisse significative des heures de travail de 59 pour cent. Le Brésil a enregistré une

baisse des «revenus du travail après soutien» de 21 pour cent ainsi qu'une perte de 22 pour cent des heures de travail²¹. Au contraire, le Royaume-Uni a connu l'impact le plus faible sur les «revenus du travail après soutien» au sein de notre échantillon, avec une baisse de 3 pour cent contre une chute de 18 pour cent des heures de travail. L'Italie présente une situation similaire, avec une baisse de 4 pour cent des «revenus du travail après soutien» et une chute de 23 pour cent des heures de travail. Les deux pays ont utilisé des dispositifs de maintien de l'emploi²² qui subventionnent les revenus des travailleurs en chômage partiel. Ainsi, les dispositifs de maintien de l'emploi, s'ils sont appliqués à une échelle suffisante, ont prouvé leur efficacité afin de contenir les pertes en heures de travail avant qu'elles ne débordent sur les revenus des travailleurs et sur les pertes d'emplois²³. **Voilà pourquoi le manque d'espace budgétaire et de capacité à appliquer des mesures de soutien à l'emploi, y compris les dispositifs de maintien de l'emploi dans les pays en développement, a eu des conséquences négatives pour les travailleurs de ces pays.**

Deuxièmement, les jeunes travailleurs (âgés de 15 à 24 ans) font face à une baisse beaucoup plus importante des «revenus du travail après soutien» que le reste de la population (tableau 2). La différence est très nette: de 2 points de pourcentage aux Etats-Unis à 18 points de pourcentage au Pérou et au Viet Nam. Même dans les pays dans lesquels les dispositifs de maintien de l'emploi ont permis de contenir la baisse des «revenus du travail après soutien» à un niveau modéré (par exemple au Royaume-Uni et en Italie), les jeunes ont subi des baisses plus importantes. Cela signifie que **les dispositifs de maintien de l'emploi ont été moins efficaces pour protéger les jeunes travailleurs** que le reste de la population.

19 Dans cette section, le concept «revenus du travail après soutien» est utilisé de manière abrégée pour les revenus liés au travail tels qu'on les mesure dans les enquêtes sur la population active. Contrairement à l'estimation des revenus du travail utilisée dans les sections précédentes, les revenus liés au travail incluent l'ensemble des revenus du travail des travailleurs indépendants, qui pourraient comporter potentiellement des revenus du capital (par exemple un commerçant à son compte gagne sa vie par rapport au temps qu'il passe à travailler dans son commerce et peut tirer des revenus de ce qu'il possède). Par ailleurs, les revenus liés au travail incluent les indemnités que les travailleurs sont susceptibles de recevoir quand ils ne travaillent pas de manière temporaire (notamment les employés au chômage partiel). Ce concept convient donc mieux afin d'analyser les effets de répartition puisqu'il permet d'identifier des évolutions en matière de compensation à travers les différents groupes, ce qui s'applique à cette section. D'un autre côté, le concept de revenus du travail utilisé dans la section précédente, qui se base sur la production, permet de mieux retracer les effets de la crise sur l'activité économique en termes monétaires.

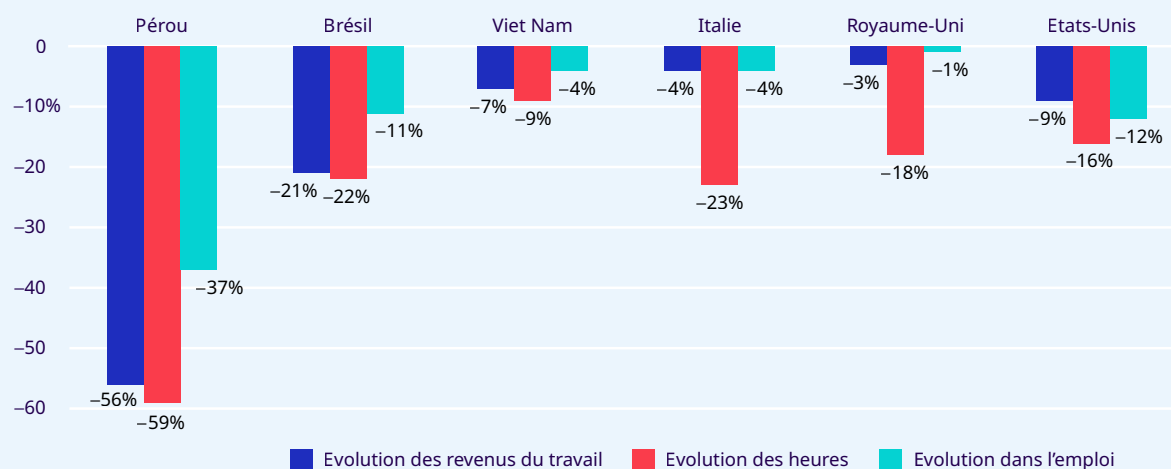
20 Les données des enquêtes trimestrielles sur la population active suivantes ont été utilisées: PNADC pour le Brésil, CPS pour les Etats-Unis, LFS pour l'Italie, ENAHO pour le Pérou et LFS pour le Royaume-Uni. Les enquêtes ne sont pas nécessairement conçues pour calculer des chiffres trimestriels, ces résultats doivent donc être considérés comme expérimentaux.

21 Les Etats-Unis et le Viet Nam ont connu une baisse semblable des «revenus du travail après soutien» respectivement de 9 et 7 pour cent, malgré des baisses sensiblement différentes en ce qui concerne le nombre d'heures de travail qui a chuté de 16 pour cent aux Etats-Unis et de 9 pour cent au Viet Nam.

22 Le reste des pays de l'échantillon a pris des mesures importantes pour atténuer les effets du COVID-19 sur le monde du travail. Les programmes mis en place varient beaucoup dans leur envergure, en ce qui concerne les ressources financières allouées ainsi que leurs effets. Néanmoins, on ne peut les considérer comme des dispositifs de maintien de l'emploi (même si certaines mesures pourraient en faire partie) et, donc, les prestations reçues ne sont pas enregistrées dans les enquêtes sur la population active en tant que «revenus provenant du travail». De manière similaire, les effets stabilisateurs sur l'emploi des dispositifs de maintien de l'emploi sont absents.

23 Cela est conforme aux conclusions du BIT, *Rapport mondial sur les salaires 2020-2021: Salaires et salaire minimum au temps du COVID-19, 2020*; et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Perspectives de l'emploi 2020 de l'OCDE: crise du COVID-19 et protection des travailleurs, 2020*.

► **Figure 11. Evolution des «revenus du travail après soutien», du nombre d'heures et de l'emploi dans une sélection de pays (pourcentage)**



Note: Evolution du pourcentage entre le premier et le deuxième trimestre 2020 (à l'exception de l'Italie et du Viet Nam pour lesquels nous avons utilisé le deuxième trimestre 2019 comme comparaison en raison des effets importants du COVID-19 dans ces pays au premier trimestre 2020 et de la saisonnalité des chiffres concernant le Viet Nam). En ce qui concerne le Royaume-Uni et les Etats-Unis, seuls les «revenus du travail après soutien» des salariés sont utilisés en raison du manque de données pertinentes (dans ces deux pays, les salariés constituent la majorité de la main-d'œuvre); dans les autres cas, les «revenus du travail après soutien» représentent à la fois les compensations reçues par les salariés et les revenus des travailleurs indépendants. Le deuxième trimestre 2020 a été choisi en tant que période adaptée pour l'analyse des effets du COVID-19 car il s'agissait d'une période marquée par des conséquences économiques maximales dans les pays étudiés.

Source: Calculs effectués par les auteurs en se basant sur les microdonnées harmonisées du BIT.

► **Tableau 2. Evolution des pertes en «revenus du travail après soutien» selon les caractéristiques des travailleurs, deuxième trimestre 2020 (pourcentage)**

	Pérou	Brésil	Viet Nam	Italie	Royaume-Uni	Etats-Unis
Ensemble des travailleurs	-56,2	-21,3	-6,9	-4,0	-2,9	-9,3
Jeunes	-73,5	-30,1	-25,1	-11,6	-18,9	-11,0
Indépendants	-70,3	-24,9	-9,6	-21,1	n.d.	n.d.
Salariés	-48,9	-19,9	-5,4	-3,7	n.d.	n.d.
Hommes	-55,3	-20,8	-6,5	-3,8	-5,1	-8,8
Femmes	-57,9	-22,2	-7,5	-4,3	0,3	-10,0
Faible niveau de compétences	-61,7	-28,4	-6,7	-7,3	n.d.	n.d.
Niveau de compétences intermédiaire	-61,6	-24,2	-8,3	-7,1	n.d.	n.d.
Niveau de compétences élevé	-48,5	-17,9	-3,2	-0,1	n.d.	n.d.

n.d. = non disponible.

Note: Evolution du pourcentage entre les premier et deuxième trimestres 2020 (sauf pour l'Italie et le Viet Nam où le deuxième trimestre 2019 sert d'élément de comparaison en raison des effets majeurs du COVID-19 dans ces pays au cours du premier trimestre 2020 et de la saisonnalité des données du Viet Nam). Pour le Royaume-Uni et les Etats-Unis, nous n'utilisons que les «revenus du travail après soutien» des salariés en raison de contraintes liées aux données (les salariés constituent la majorité de la main-d'œuvre); dans les autres cas, le «revenu du travail après soutien» englobe la rémunération des salariés et le revenu des travailleurs indépendants. Le deuxième trimestre 2020 est considéré comme la période la plus propice pour analyser les effets de la crise du COVID-19 car il s'agit de la période où l'impact économique est le plus fort dans les pays de l'échantillon.

Source: Les calculs des auteurs sont basés sur les microdonnées harmonisées du BIT.

Troisièmement, la crise du COVID-19 a des conséquences disproportionnées sur les travailleurs indépendants. Au Pérou, l'écart au niveau de la baisse des «revenus du travail après soutien» entre les salariés et les travailleurs indépendants est de 21 points de pourcentage. Au Brésil et au Viet Nam, l'écart est de 5 points de pourcentage. Ces différences considérables indiquent que la pandémie et les mesures qui lui sont associées ont eu un impact sévère sur les travailleurs indépendants qui exercent souvent leur activité au sein de l'économie informelle. De plus, les chiffres italiens laissent à penser que **le soutien aux revenus ainsi que d'autres mesures n'ont pas été aussi efficaces pour protéger les moyens de subsistance des travailleurs indépendants par rapport aux salariés**²⁴.

Quatrièmement, les femmes ont tendance à subir des pertes significatives de leurs «revenus du travail après soutien» dans certains pays seulement (tableau 2). Au Brésil, au Pérou, en Italie, aux États-Unis et au Viet Nam, les femmes ont enregistré des pertes de «revenus du travail après soutien» plus importantes que les hommes, même si cet écart n'a pas été observé au Royaume-Uni²⁵.

Cinquièmement, les pertes en «revenus du travail après soutien» ont été les plus importantes chez les travailleurs exerçant un métier avec un niveau de compétences intermédiaire ou faible²⁶. **Les travailleurs exerçant des métiers demandant un niveau de compétences élevé** (directeurs, professions spécialisées et techniciens) **étaient moins touchés que les autres travailleurs** au Brésil, en Italie, au Pérou et au Viet Nam (tableau 2). Cela reflète en partie le fait que les travailleurs ayant un niveau de compétences élevé disposent d'une plus grande latitude pour se mettre en télétravail. Les travailleurs

ayant un métier avec un niveau de compétences intermédiaire (employés de type administratif, personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs, conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers d'assemblage) et avec un métier demandant un faible niveau de compétences (métiers élémentaires) ont connu comparativement des pertes plus importantes en «revenus du travail après soutien» que les travailleurs exerçant un métier avec un niveau de compétences élevé. Dans trois pays sur quatre pour lesquels on dispose de données, les travailleurs exerçant un métier avec un niveau de compétences intermédiaire et avec un niveau de compétences faible ont connu des situations semblables.

Enfin, les inégalités devraient continuer à s'accroître en raison du type des pertes d'emplois générés par la crise. Aux États-Unis et au Royaume-Uni, par exemple, des pertes d'emplois importantes ont touché la partie basse des revenus du travail, les métiers très bien rémunérés étant très peu impactés (figure 12)²⁷. De même, la reprise dans le domaine de l'emploi a été plus massive dans la partie haute des revenus du travail, alors que la demande en matière d'emplois faiblement rémunérés continuait d'être faible.

Dans les pays à revenu intermédiaire de l'échantillon, la pandémie a frappé l'emploi à la fois parmi les métiers demandant un faible niveau de compétences et un niveau de compétences intermédiaire, alors que pour les métiers demandant un niveau de compétences élevé on a constaté une baisse des revenus du travail après soutien (en lieu et place de pertes d'emplois) (figure 12). En même temps, la part des métiers demandant un niveau de compétences faible est restée stable.

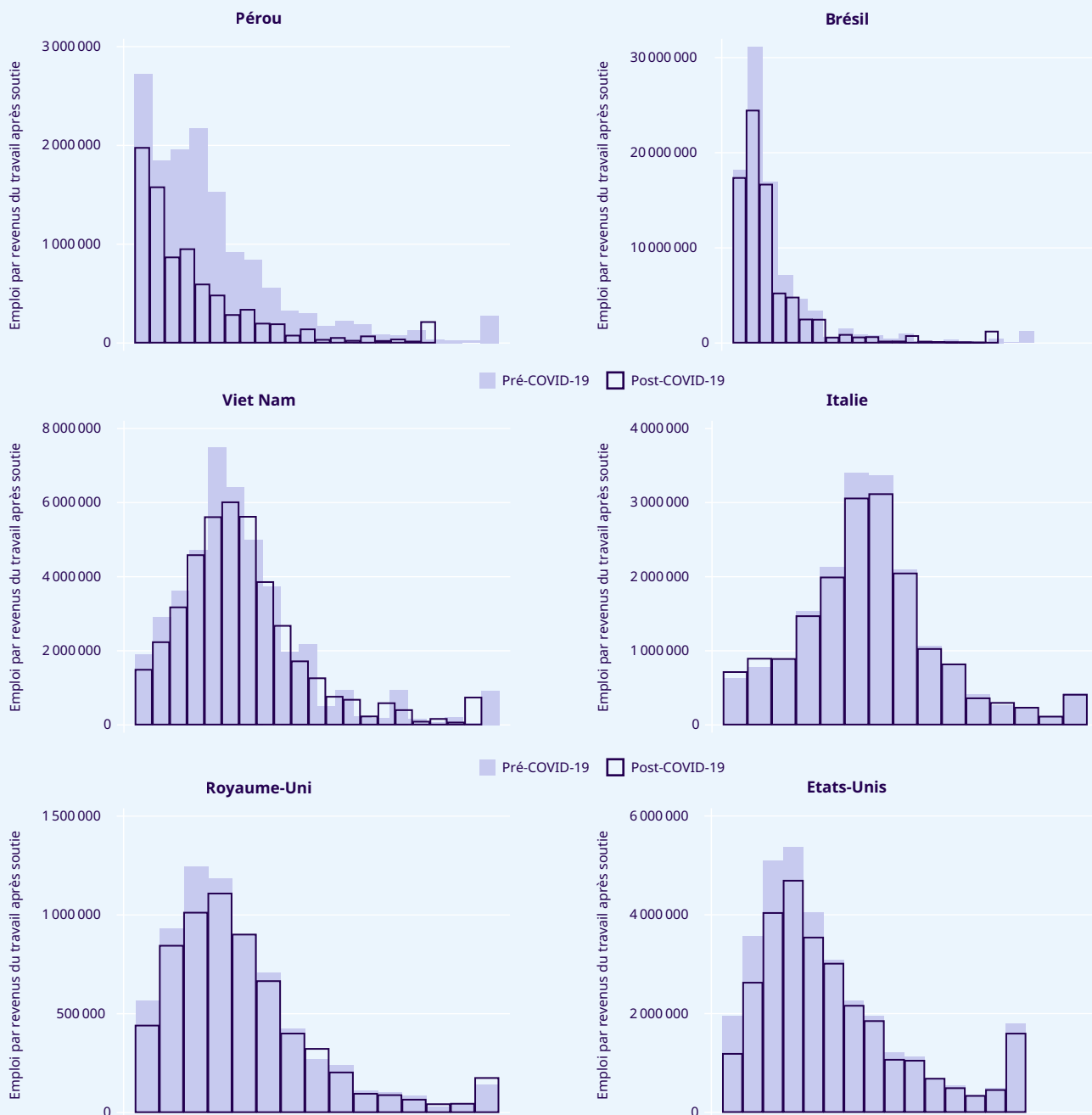
24 En Italie, les travailleurs indépendants ont supporté une baisse de 21 pour cent de leurs revenus, cinq fois plus importante que les 4 pour cent de pertes subies par les salariés.

25 L'Office britannique de la statistique fait état d'enseignements similaires en avril 2020 en utilisant une source différente de données (Annual Survey of Hours and Earnings (ASHE) au lieu de la Labour Force Survey (LFS)). Dans les données ASHE, on a enregistré une réduction temporaire de l'écart salarial entre hommes et femmes en avril 2020 en comparaison à l'année précédente. Voir Royaume-Uni, Office national de la statistique, «Gender Pay Gap in the UK 2020», 3 novembre 2020.

26 En utilisant la classification par niveau de qualification (faible, moyenne et élevé) basée sur la norme Classification internationale type des professions (CITP), nous sommes en mesure d'analyser l'impact des «revenus du travail après soutien» selon ces niveaux. En raison du manque de données (nombre de données disponibles sur les «revenus du travail après soutien» concernant les métiers faiblement qualifiés), nous ne pouvons calculer en «revenus du travail après soutien» en qui concerne les travailleurs ayant des niveaux de qualifications différents au Royaume-Uni. Aux États-Unis, il n'existe aucune donnée facilement accessible par niveau de compétences.

27 En Italie, au contraire, les pertes d'emplois ont touché les métiers moyennement rémunérés.

► **Figure 12. Répartition de l'emploi par revenus du travail après soutien dans une sélection de pays**



Source: Calculs effectués par les auteurs en se basant sur les microdonnées harmonisées du BIT.

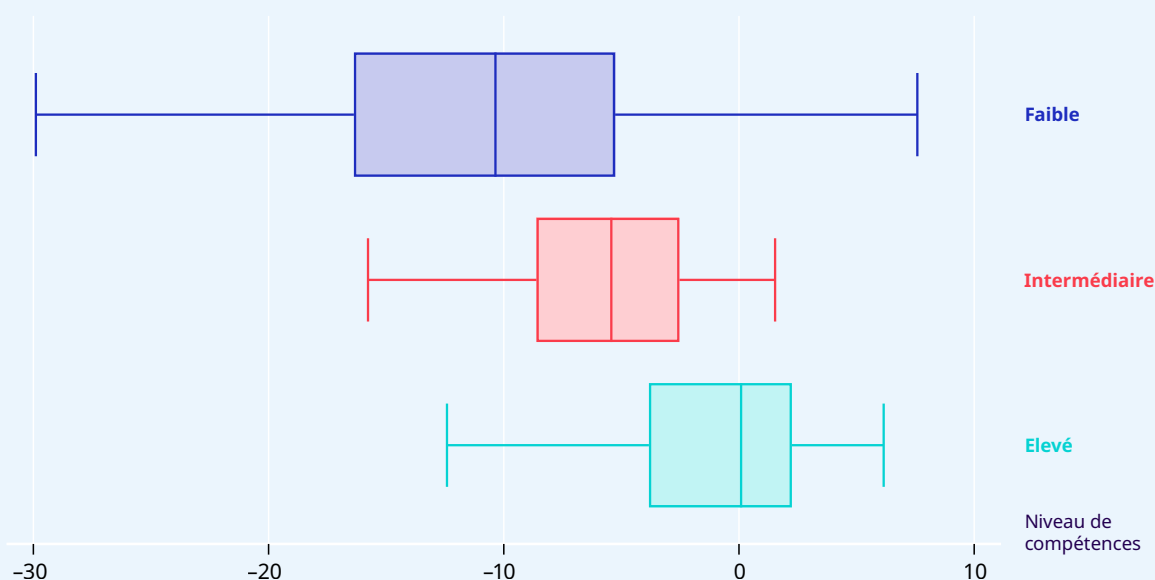
Note: La période d'après le COVID correspond au deuxième trimestre 2020, la période d'avant le COVID-19 correspond au premier trimestre 2020 (à l'exception de l'Italie et du Viet Nam pour lesquels nous avons utilisé le deuxième trimestre 2019 comme comparaison en raison des effets importants du COVID-19 dans ces pays au premier trimestre 2020 et de la saisonnalité des chiffres concernant le Viet Nam). En ce qui concerne le Royaume-Uni et les Etats-Unis, seuls les «revenus du travail après soutien» des salariés sont utilisés en raison du manque de données pertinentes (elles constituent la majorité de la main-d'œuvre); dans les autres cas, les «revenus du travail après soutien» intègrent à la fois les compensations reçues par les salariés et les revenus des travailleurs indépendants. Le deuxième trimestre 2020 a été choisi en tant que période adaptée pour l'analyse des effets de la crise du COVID-19 car il s'agissait d'une période marquée par des conséquences économiques maximales dans les pays étudiés. Les «revenus du travail après soutien» sont winsorisés au 1^{er} et au 99^e centile pour des raisons de représentation graphique. Les histogrammes sont pondérés par le poids d'échantillonnage arrondi au nombre entier le plus proche (en raison des exigences de l'algorithme pour la représentation graphique).

► **Encadré 2. Analyse complémentaire: les métiers demandant un niveau de compétences faible ont payé un lourd tribut en matière de pertes d'emplois**

Les conséquences inégales de la crise sur les travailleurs disposant de niveaux de compétences différents ne sont pas seulement visibles du point de vue des revenus, elles le sont aussi lorsque l'on prend en considération les pertes d'emplois. Au sein d'un échantillon composé de 50 pays, on constate que l'ampleur des pertes d'emplois a tendance à être

beaucoup plus grande chez les travailleurs disposant d'un faible niveau de compétences (figure B2). La perte moyenne pour les travailleurs faiblement qualifiés était de 10,8 pour cent au deuxième trimestre 2020, contre 7,5 pour cent pour les travailleurs ayant un niveau de compétences intermédiaire et 2,5 pour cent pour les travailleurs au niveau de compétences élevé.

► **Figure B2. Evolution dans l'emploi au niveau national par niveau de compétences au deuxième trimestre 2020, en glissement annuel (pourcentage)**



Niveau de compétences faible = professions élémentaires et agriculteurs et ouvriers qualifiés dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche; Niveau de compétences intermédiaire = employés de type administratif, personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs, conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers d'assemblage; Niveau de compétences élevé = Directeurs, professions spécialisées et professions intermédiaires. Le niveau de qualification est basé sur la CIP-08, voir ILOSTAT pour des [informations complémentaires](#) (en anglais).

Note: L'échantillon est constitué de 50 pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire possédant des statistiques sur l'emploi au deuxième trimestre ventilées par profession. Le graphique de cet encadré se lit de la manière suivante: a) la ligne verticale au milieu de l'encadré représente la valeur médiane (50^e centile); b) la partie située à gauche de l'encadré représente le 25^e centile; c) la partie droite de l'encadré représente le 75^e centile; d) les lignes adjacentes à gauche et à droite de l'encadré représentent les valeurs adjacentes les plus faibles et les plus hautes, respectivement.

Source: Base de données ILOSTAT, consultée le 12 janvier 2021.

► Part III. Perspectives d'avenir: soutenir une relance économique centrée sur l'humain

L'analyse actualisée présentée dans cette nouvelle édition de *l'Observatoire de l'OIT* confirme que **le COVID-19 a engendré la crise la plus grave jamais enregistrée par le monde du travail depuis la Grande dépression des années 1930**. Les nouvelles estimations montrent également qu'il existe des variations significatives dans les différents marchés du travail à travers le monde ainsi qu'au sein même de ces derniers, ceux qui figuraient parmi les plus désavantagés étant aussi les plus durement touchés.

Certes, **il y a des signes qui montrent que la reprise économique se dessine à l'horizon, déjà indiquée par un rebond significatif de l'activité économique dans la deuxième moitié de 2020**. Cependant, la reprise économique continuera d'être inégale et soumise à une grande incertitude, menaçant d'accroître les inégalités entre les pays et à l'intérieur même de ces derniers. La véritable rapidité et la qualité de la reprise en 2021 dépendront d'une multitude de facteurs politiques, économiques et sanitaires. Même s'il est essentiel d'avoir un contrôle efficace du virus – notamment par des campagnes de vaccination rapides et à grande échelle –, ce contrôle devra être accompagné par des politiques sociales et économiques judicieuses si nous voulons véritablement reconstruire en mieux le monde du travail.

Les mesures doivent se concentrer sur une reprise économique robuste et élargie qui privilégie **l'emploi, les revenus, le droit du travail et une reprise du dialogue social centré sur l'humain**. Le rétablissement d'une croissance forte et durable du revenu intérieur est nécessaire mais n'est pas une condition suffisante pour aboutir à une sortie réussie de la crise, en particulier en raison des conséquences extrêmement variables subies par différents types d'emplois, de catégories socio-économiques, de secteurs et de régions, comme le souligne cette édition de *l'Observatoire de l'OIT* ainsi que les précédentes.

Ainsi, cinq questions interdépendantes doivent figurer en tête des priorités des législateurs en 2021.

1. Les politiques macroéconomiques devront demeurer conciliantes en 2021 et au-delà afin de combattre le large déficit en matière d'emploi ainsi que les pertes de revenus générées par la pandémie. Les mesures de relance budgétaire, particulièrement les mesures de soutien aux revenus, continueront d'être indispensables afin de protéger les ménages et les entreprises et pour dynamiser la demande

globale. Pour reconstruire l'économie et créer des emplois, il sera essentiel d'investir, en bénéficiant du soutien des investissements publics. Alors que les entreprises continuent de traverser des conditions difficiles en 2021, il faudra absolument non seulement protéger les emplois, mais aussi s'assurer que l'activité économique est bien en mesure de rebondir. Afin d'améliorer la résilience du marché du travail, le renforcement des différentes institutions doit se poursuivre, tout particulièrement les systèmes de protection sociale. L'application de telles mesures nécessite que les gouvernements puissent avoir accès aux financements nécessaires afin de les utiliser et de ne pas être contraints d'avoir recours à des mesures d'assainissement budgétaire prématurées.

2. Une action au niveau international afin de soutenir les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire continuera d'être essentielle. En effet, de nombreux pays en développement non seulement ne disposent que de moyens financiers limités pour faire l'acquisition de vaccins, mais ils sont également contraints d'appliquer des politiques nécessaires en matière d'économie et d'emploi afin de soutenir la reprise économique. La poursuite des conséquences de la crise en particulier parmi les jeunes de ces pays est susceptible de saper la croissance et de causer potentiellement des dommages structurels à long terme ainsi que d'accroître l'informalité. Tout cela menace de défaire les progrès considérables en matière de réduction de la pauvreté accomplis au cours des dernières décennies. Il en résulterait un agrandissement du fossé entre pays développés et pays en développement, inversant la tendance d'une convergence économique mondiale. C'est pourquoi il est urgent de faire jouer la solidarité internationale afin de déployer des vaccins (à l'image de l'initiative visant à assurer un accès global aux vaccins contre le COVID-19 (COVAX)) ainsi que de fournir un soutien financier et en matière de politiques pour contrer les effets actuels de la crise sur l'emploi, y compris par l'allègement de la dette.

3. La crise a eu des effets particulièrement dévastateurs sur nombre de catégories de populations vulnérables et de secteurs à travers le monde. Les jeunes, les femmes, les personnes faiblement rémunérées et les travailleurs peu qualifiés disposent d'un potentiel inférieur pour embrayer rapidement sur la reprise économique et les risques de stigmatisation à long terme et d'un éloignement du

marché du travail sont bel et bien réels en ce qui les concerne. Il sera nécessaire de définir des mesures qui les ciblent puisque les aides au niveau général ne parviendront pas automatiquement jusqu'à eux. Un suivi étroit du marché du travail est essentiel afin de définir et de mettre en place des stratégies ciblées pour que la reprise économique soit fermement intégrée dans des procédures visant une croissance inclusive et équitable.

4. Il faudra aussi disposer d'une dimension en matière de politique sectorielle bien équilibrée afin de soutenir les secteurs qui ont été les plus touchés et qui risquent de poursuivre leur recul, tout en réalisant tout le potentiel de la création d'emplois dans les secteurs qui se développent rapidement. Par ailleurs, des mesures seront nécessaires afin de venir en aide aux entreprises (en particulier aux microentreprises ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises), aux travailleurs et aux demandeurs d'emploi afin qu'ils puissent trouver leur place dans l'économie post-COVID-19, notamment via

des agences de recherche d'emploi, des programmes actifs sur le marché du travail et des initiatives en matière de formation, en veillant à chaque fois à une bonne adaptation aux nouvelles réalités. Encore une fois, il sera essentiel de suivre attentivement la situation afin d'identifier les évolutions au sein des différents secteurs et de déterminer si les politiques en vigueur atteignent bien leurs objectifs. De telles approches seront cruciales afin de s'assurer d'une transition juste et réussie vers l'économie digitale et l'économie verte du futur.

5. Face à un contexte de changements structurels et de déficits persistants, le législateur doit saisir l'opportunité de développer et de mettre en application des stratégies de relance à travers le dialogue social avec les organisations d'employeurs et de travailleurs, ce qui permettra de redessiner les trajectoires permettant d'atteindre des objectifs à long terme et de promouvoir la transition vers une économie plus inclusive, plus équitable et plus durable.

► Annexe statistique

Pertes d'heures travaillées en 2020 ventilées par région

Comme nous l'avons déjà indiqué dans les éditions précédentes de *l'Observatoire de l'OIT*, les Amériques sont la région la plus lourdement impactée par la crise, enregistrant un total d'heures de travail perdues de 13,7 pour cent au cours de 2020. Au sein de la région, ce sont l'Amérique latine et les Caraïbes qui ont enregistré les plus grosses pertes, soit 16,2 pour cent. Les pertes d'heures travaillées dans les deux plus grands pays d'Amérique latine et des Caraïbes, le Brésil et le Mexique, sont estimées à, respectivement, 15,0 et 12,5 pour cent. En Amérique du Nord, la perte aurait été plus faible, s'élevant à 9,2 pour cent. Le Canada et les Etats-Unis présentent des baisses estimées très comparables de, respectivement, 9,2 et 9,3 pour cent.

L'Europe et l'Asie centrale forment la deuxième région la plus touchée, avec un déclin estimé à 9,2 pour cent des heures travaillées. L'Europe du Sud est la sous-région la plus affectée, à 12,3 pour cent, en raison des pertes respectives de 13,5 et 13,2 pour cent en Italie et en Espagne. Les pays les plus peuplés d'Europe de l'Est et d'Asie centrale, respectivement la Fédération de Russie et la Turquie, présentent des pertes estimées à 8,5 et 14,7 pour cent. L'Europe et l'Asie centrale sont la seule région pour laquelle l'estimation du quatrième trimestre 2020 est pire que celle du troisième trimestre.

Dans les Etats arabes, la diminution totale des heures travaillées a été estimée à 9,0 pour cent en 2020. Aucune donnée d'enquête sur la main-d'œuvre couvrant l'impact du COVID-19 n'était disponible dans les répertoires de données du BIT pour un quelconque pays de la région au moment de produire les estimations. L'incertitude relative à ces estimations est donc importante. On estime que les deux pays les plus peuplés de la région, l'Irak et l'Arabie saoudite, ont enregistré des pertes respectives de 8,3 et 10,8 pour cent.

En Asie et Pacifique, l'estimation annuelle du déclin des heures travaillées est de 7,9 pour cent. Les sous-régions asiatiques présentent des pertes très hétérogènes, avec 4,2 pour cent en Asie de l'Est, 8,2 pour cent en Asie du Sud-Est et Pacifique et 12,7 pour cent en Asie du Sud. En Asie de l'Est, les pertes se sont majoritairement produites au cours du premier trimestre (sous l'effet de l'épidémie de COVID-19 en Chine) et ont été suivies par une reprise rapide. A l'inverse, le reste de la région a connu de grosses pertes au cours du deuxième trimestre, une conséquence des mesures de confinement strictes mises en place à travers la région, suivies d'une reprise forte. L'Asie du Sud en particulier (à l'instar de l'Inde) affiche cette tendance, enregistrant une perte de 34,5 pour cent au deuxième trimestre et de 9,9 pour cent au troisième trimestre. Les deux plus grands pays de la région, la Chine et l'Inde, ont enregistré des pertes annuelles moyennes estimées à 4,1 et 13,7 pour cent respectivement.

En Afrique, les heures travaillées ont reculé de 7,7 pour cent en 2020, ce qui est relativement faible par rapport aux autres régions. Les nouvelles estimations des pertes d'heures travaillées dans les sous-régions indiquent que l'Afrique australe a connu le déclin annuel le plus brutal (12,6 pour cent), suivie par l'Afrique du Nord (10,4 pour cent), l'Afrique de l'Est (7,2 pour cent), l'Afrique centrale (6,8 pour cent) et l'Afrique de l'Ouest (6,4 pour cent). Dans toutes les sous-régions, le pire impact a eu lieu au cours du deuxième trimestre. Les deux pays les plus peuplés de la région, le Nigéria et l'Ethiopie, affichent des taux d'heures de travail perdues similaires, de 8,9 et 9,5 pour cent en termes annuels.

► **Tableau A1. Estimations trimestrielles et annuelles des pertes d'heures travaillées, dans le monde et par région** (pourcentage et équivalents d'emplois à temps plein)

Zone de référence	Pourcentage d'heures de travail perdues (en %)					Nombre équivalent d'emplois à temps plein (48 heures par semaine) perdus (en millions)				
	T1 2020	T2 2020	T3 2020	T4 2020	2020	T1 2020	T2 2020	T3 2020	T4 2020	2020
Monde	5,2	18,2	7,2	4,6	8,8	150	525	205	130	255
Afrique	2,3	16,0	8,0	4,5	7,7	9	60	30	17	29
<i>Afrique du Nord</i>	2,5	23,3	9,4	6,5	10,4	1	14	6	4	6
<i>Afrique subsaharienne</i>	2,3	14,6	7,7	4,1	7,2	7	45	24	13	22
Afrique centrale	2,2	14,5	7,3	3,4	6,8	1	7	4	2	3
Afrique de l'Est	2,4	13,5	8,6	4,2	7,2	3	18	12	6	10
Afrique australe	0,2	26,8	15,3	8,2	12,6	0	5	3	1	2
Afrique de l'Ouest	2,4	14,0	5,7	3,6	6,4	3	16	6	4	7
Amériques	3,2	27,6	14,9	8,9	13,7	12	105	55	34	50
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	4,1	32,8	17,5	10,3	16,2	10	80	42	25	39
Caraïbes	2,9	24,7	11,5	7,7	11,7	0	4	2	1	2
Amérique centrale	1,4	29,3	14,6	10,0	13,8	1	20	10	7	10
Amérique du Sud	5,4	35,1	19,4	10,8	17,7	8	55	30	17	27
<i>Amérique du Nord</i>	1,6	18,5	10,4	6,5	9,2	2	25	14	9	13
Etats arabes	3,3	18,8	9,4	4,7	9,0	2	10	5	2	5
Asie et Pacifique	6,5	16,9	5,4	2,8	7,9	115	295	95	50	140
<i>Asie de l'Est</i>	11,0	3,3	1,5	0,9	4,2	90	27	12	8	35
<i>Asie du Sud-Est et Pacifique</i>	2,9	17,4	7,0	5,6	8,2	8	50	21	16	24
Asie du Sud-Est	3,0	17,8	7,2	5,7	8,4	8	50	20	16	24
Iles du Pacifique	1,0	8,1	4,0	1,9	3,7	0	1	1	0	1
<i>Asie du Sud</i>	2,2	34,5	9,9	4,1	12,7	14	215	60	26	80
Europe et Asie centrale	3,9	17,2	6,8	8,9	9,2	13	55	22	29	30
<i>Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest</i>	4,5	17,2	6,1	9,7	9,4	7	27	10	15	15
Europe du Nord	4,2	16,3	9,5	10,1	10,0	2	6	4	4	4
Europe du Sud	6,7	23,9	7,0	11,8	12,3	3	12	3	6	6
Europe de l'Ouest	3,1	12,9	3,5	8,0	6,9	2	9	2	5	5
<i>Europe de l'Est</i>	2,8	12,8	6,5	7,6	7,4	3	14	7	8	8
<i>Asie centrale et occidentale</i>	4,3	25,6	9,1	9,2	12,0	3	16	6	6	7

Note: Les valeurs des emplois équivalents à temps plein (ETP) perdus supérieures à 50 millions sont arrondies à 5 millions près; au-dessous de ce seuil, les valeurs sont arrondies au million près. Les pertes équivalentes en emplois à temps plein sont présentées afin d'illustrer l'ampleur des estimations des heures perdues. Les valeurs ETP sont calculées dans l'hypothèse où les réductions des heures travaillées ont été supportées exclusivement et intégralement par un sous-groupe de travailleurs à plein temps et où le reste des travailleurs n'a enregistré aucune réduction des heures travaillées. Les chiffres de ce tableau ne doivent pas être interprétés comme ceux des emplois effectivement perdus ni comme ceux de hausses réelles du chômage.

Source: Modèle de prévision immédiate du BIT (voir annexe technique 1).

► **Tableau A2. Estimations pour 2020 et prévisions pour 2021 des pertes d'heures travaillées, dans le monde, par groupe de revenu des pays et par grande sous-région**

	Pourcentage des heures travaillées perdue (%) par rapport au quatrième trimestre 2019				Nombre équivalent d'emplois à temps plein (48 heures par semaine) perdus (en millions)			
	2020	De base 2021	Pessimiste 2021	Optimiste 2021	2020	De base 2021	Pessimiste 2021	Optimiste 2021
Monde	8,8	3,0	4,6	1,3	255	90	130	36
Pays à faible revenu	6,7	1,8	3,4	1,1	12	4	6	2
Pays à revenu intermédiaire inférieur	11,3	2,6	4,7	1,2	110	26	46	12
Pays à revenu intermédiaire supérieur	7,3	2,9	4,2	1,1	90	36	50	14
Pays à revenu élevé	8,3	4,7	5,7	1,8	39	22	27	8
Afrique	7,7	2,5	4,2	1,4	29	10	16	5
Afrique du Nord	10,4	3,8	5,3	2,0	6	2	3	1
Afrique subsaharienne	7,2	2,3	4,0	1,3	22	7	13	4
Amériques	13,7	5,9	7,1	2,6	50	22	27	10
Amérique latine et Caraïbes	16,2	6,3	7,7	2,7	39	15	19	6
Amérique du Nord	9,2	5,0	5,9	2,4	13	7	8	3
Etats arabes	9,0	2,9	3,8	1,3	5	1	2	1
Asie et Pacifique	7,9	2,1	3,7	0,8	140	36	65	14
Asie de l'Est	4,2	1,2	2,4	0,3	35	10	20	3
Asie du Sud-Est et Pacifique	8,2	3,4	4,7	1,4	24	10	14	4
Asie du Sud	12,7	2,5	4,9	1,1	80	16	31	7
Europe et Asie centrale	9,2	5,7	7,0	2,0	30	18	22	7
Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest	9,4	6,2	7,5	2,0	15	10	12	3
Europe de l'Est	7,4	4,9	5,8	1,8	8	5	6	2
Asie centrale et occidentale	12,0	5,9	7,6	2,3	7	4	5	1

Source: Modèle de prévision immédiate du BIT (voir annexe technique 1).

► **Tableau A3. Différences en matière d'emploi, de main-d'œuvre et de chômage par rapport à 2019, par sexe et par âge, dans le monde, par groupe de revenu et par région**

		Emploi		Main-d'œuvre		Chômage	
		En millions	Taux*	En millions	Taux*	En millions	Taux*
Monde	Total	-114	-2,7	-81	-2,2	33	1,1
	Femmes	-54	-2,4	-45	-2,1	9	0,9
	Hommes	-60	-3,0	-36	-2,2	24	1,2
	Jeunes	-39	-3,4	-40	-3,4	-0,7	1,0
	Adultes	-74	-2,6	-41	-1,9	33	1,2
Pays à faible revenu	Total	-0,9	-2,2	0,4	-2,0	1,3	0,5
	Femmes	-1,9	-2,6	-1,5	-2,5	0,4	0,4
	Hommes	0,9	-1,8	1,9	-1,4	0,9	0,6
	Jeunes	-2,4	-3,0	-2	-2,8	0,3	0,8
	Adultes	1,5	-1,8	2,4	-1,6	0,9	0,4
Pays à revenu intermédiaire inférieur	Total	-47	-3,2	-35	-2,7	11	1,2
	Femmes	-17	-2,3	-17	-2,2	0,5	0,4
	Hommes	-29	-4,1	-19	-3,1	11	1,6
	Jeunes	-19	-3,8	-22	-4,4	-3	0,2
	Adultes	-27	-3,1	-13	-2,2	14	1,6
Pays à revenu intermédiaire supérieur	Total	-48	-2,6	-40	-2,3	8	0,7
	Femmes	-26	-2,7	-24	-2,5	2,7	0,7
	Hommes	-22	-2,5	-17	-2,1	5	0,8
	Jeunes	-13	-3,0	-13	-3,0	-0,2	1,1
	Adultes	-35	-2,6	-27	-2,2	8	0,7
Pays à revenu élevé	Total	-18	-2,0	-6	-0,9	12	2,0
	Femmes	-9	-1,9	-3,1	-0,8	6	2,1
	Hommes	-9	-2,2	-2,9	-0,9	6	1,9
	Jeunes	-5	-3,2	-3	-1,7	2,1	3,9
	Adultes	-13	-1,9	-2,9	-0,8	10	1,8
Afrique	Total	-4	-2,1	-2,1	-2,0	1,9	0,4
	Femmes	-3,7	-2,3	-3,2	-2,3	0,5	0,3
	Hommes	-0,3	-2,0	1,1	-1,7	1,4	0,5
	Jeunes	-3,6	-2,4	-3,2	-2,4	0,3	0,6
	Adultes	-0,4	-2,0	1,1	-1,9	1,4	0,4
Afrique du Nord	Total	-2,3	-2,1	-1,8	-1,9	0,5	1,0
	Femmes	-0,8	-1,2	-0,6	-1,2	0,1	1,6
	Hommes	-1,5	-3,0	-1,2	-2,7	0,4	0,8
	Jeunes	-0,8	-2,2	-0,8	-2,0	0,1	3,0
	Adultes	-1,4	-2,2	-1,1	-2,0	0,4	0,7

► **Tableau A3. (suite)**

		Emploi		Main-d'œuvre		Chômage	
		En millions	Taux*	En millions	Taux*	En millions	Taux*
Afrique subsaharienne	Total	-1,7	-2,2	-0,3	-2,1	1,4	0,3
	Femmes	-2,9	-2,7	-2,6	-2,7	0,3	0,3
	Hommes	1,3	-1,7	2,3	-1,5	1,1	0,4
	Jeunes	-2,8	-2,5	-2,5	-2,5	0,3	0,5
	Adultes	1,1	-2,1	2,1	-1,9	1,1	0,3
Amériques	Total	-38	-5,4	-25	-3,8	13	3,1
	Femmes	-19	-5,3	-13	-3,9	6	3,3
	Hommes	-19	-5,6	-11	-3,8	7	3,0
	Jeunes	-10	-6,0	-8	-5,0	1,6	4,0
	Adultes	-28	-5,3	-17	-3,6	12	3,0
Amérique latine et Caraïbes	Total	-28	-6,3	-23	-5,4	4,9	2,3
	Femmes	-14	-6,1	-12	-5,5	1,7	2,4
	Hommes	-14	-6,6	-10	-5,3	3,2	2,3
	Jeunes	-7	-6,2	-7	-6,1	0	2,7
	Adultes	-20	-6,4	-16	-5,3	4,7	2,3
Amérique du Nord	Total	-10	-4,0	-2,1	-1,2	8	4,5
	Femmes	-5	-3,9	-1,1	-1,2	4,1	4,9
	Hommes	-5	-4,1	-1	-1,2	4,2	4,3
	Jeunes	-2,8	-5,7	-1,3	-2,4	1,6	6,8
	Adultes	-8	-3,7	-0,8	-1,0	7	4,2
Etats arabes	Total	-1,1	-2,0	-0,1	-1,2	1	1,8
	Femmes	-0,3	-0,9	0	-0,4	0,3	2,9
	Hommes	-0,8	-2,9	-0,1	-1,9	0,8	1,6
	Jeunes	-0,5	-1,7	-0,4	-1,3	0,1	2,7
	Adultes	-0,5	-2,3	0,3	-1,4	0,9	1,7
Asie et Pacifique	Total	-62	-2,5	-48	-2,1	14	0,8
	Femmes	-26	-2,1	-25	-2,0	1,5	0,4
	Hommes	-36	-2,9	-23	-2,2	13	1,1
	Jeunes	-23	-3,4	-26	-3,8	-3	0,2
	Adultes	-38	-2,4	-22	-1,8	16	1,0
Asie de l'Est	Total	-17	-1,5	-13	-1,3	3,3	0,4
	Femmes	-10	-1,7	-9	-1,6	1,3	0,4
	Hommes	-6	-1,2	-4,4	-1,0	2	0,4
	Jeunes	-4,3	-1,7	-4,1	-1,6	0,2	0,7
	Adultes	-12	-1,5	-9	-1,3	2,9	0,4

► **Tableau A3. (suite)**

		Emploi		Main-d'œuvre		Chômage	
		En millions	Taux*	En millions	Taux*	En millions	Taux*
Asie du Sud-Est et Pacifique	Total	-7	-2,2	-4,7	-1,8	2,1	0,6
	Femmes	-3,7	-2,1	-2,9	-1,8	0,8	0,6
	Hommes	-3,1	-2,2	-1,8	-1,7	1,3	0,7
	Jeunes	-3,4	-2,9	-3,2	-2,7	0,3	1,0
	Adultes	-3,3	-2,1	-1,5	-1,6	1,8	0,6
Asie du Sud	Total	-38	-3,5	-30	-3,0	9	1,5
	Femmes	-12	-2,2	-13	-2,3	-0,6	0,1
	Hommes	-26	-4,8	-17	-3,6	9	1,9
	Jeunes	-15	-4,4	-18	-5,4	-3,4	-0,1
	Adultes	-23	-3,3	-11	-2,3	12	2,1
Europe et Asie centrale	Total	-9	-1,4	-6	-1,0	2,7	0,7
	Femmes	-4,8	-1,3	-3,5	-1,0	1,2	0,7
	Hommes	-4,4	-1,4	-2,9	-1,0	1,5	0,7
	Jeunes	-2,7	-2,3	-2,4	-2,1	0,3	1,6
	Adultes	-6	-1,2	-4,1	-0,9	2,4	0,7
Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest	Total	-3,6	-1,1	-2,4	-0,8	1,2	0,6
	Femmes	-1,7	-1,0	-1,2	-0,7	0,5	0,6
	Hommes	-1,9	-1,2	-1,2	-0,9	0,7	0,6
	Jeunes	-1,1	-2,1	-0,8	-1,5	0,3	2,0
	Adultes	-2,5	-0,9	-1,6	-0,7	0,9	0,5
Europe de l'Est	Total	-3,2	-1,2	-1,9	-0,6	1,3	1,0
	Femmes	-1,8	-1,2	-1,1	-0,7	0,7	1,2
	Hommes	-1,4	-1,1	-0,9	-0,6	0,6	0,8
	Jeunes	-0,6	-1,8	-0,5	-1,6	0,1	1,6
	Adultes	-2,6	-1,1	-1,4	-0,5	1,2	1,0
Asie centrale et occidentale	Total	-2,3	-2,4	-2,1	-2,3	0,2	0,6
	Femmes	-1,2	-2,3	-1,3	-2,4	0	0,4
	Hommes	-1,1	-2,6	-0,9	-2,3	0,2	0,7
	Jeunes	-1	-3,3	-1,1	-3,6	-0,1	0,8
	Adultes	-1,4	-2,3	-1	-2,1	0,3	0,6

* Les taux inscrits dans les trois colonnes sont, respectivement, le ratio emploi-population, le taux d'activité et le taux de chômage.

Source: Voir annexe technique 2 pour plus de détails.

► Annexes techniques

Annexe 1. Pertes d'heures travaillées – Le modèle de prévision immédiate du BIT

Le BIT a continué de suivre les effets de la crise du COVID-19 sur le marché du travail grâce à son modèle de «prévision immédiate». Il s'agit d'un modèle de prévision statistique qui fournit une mesure en temps réel de l'état du marché du travail, en s'appuyant sur des données économiques et du marché du travail en temps réel. En d'autres termes, aucun scénario du déroulement de la crise n'est précisément défini; ce sont plutôt les informations intégrées dans les données en temps réel qui définissent implicitement ce scénario. La variable cible du modèle de prévision immédiate du BIT, ce sont les heures travaillées²⁸ – plus précisément, la baisse des heures travaillées qui peut être attribuée à l'épidémie de COVID-19. Pour estimer cette baisse, une période de référence fixe a été définie qui sert de base de référence, à savoir le quatrième trimestre 2019 (corrigé des variations saisonnières). Le modèle produit une estimation de la diminution des heures travaillées au cours des premier, deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2020 par rapport à la base de référence. (Les chiffres communiqués ne doivent donc pas être interprétés comme des taux de croissance trimestriel ou interannuel.) En outre, pour calculer les équivalents d'emplois à temps plein (ETP) des baisses d'heures travaillées en pourcentage, on utilise les heures de travail hebdomadaires avant la crise du COVID-19 comme point de comparaison – cette référence est également utilisée pour calculer la série chronologique des heures travaillées en moyenne par personne âgée de 15 à 64 ans.

Pour cette édition de l'*Observatoire de l'OIT*, les informations disponibles pour suivre l'évolution du marché du travail ont encore augmenté. En particulier, nous avons intégré au modèle les sources de données suivantes: de nouvelles données d'enquêtes sur la main-d'œuvre pour les deuxième et troisième trimestres 2020; des données administratives supplémentaires sur le marché du travail (par exemple le chômage déclaré et les données actualisées des téléphones mobiles issues des *Community Mobility Reports* de Google). De plus, les valeurs les plus récentes de l'Indice de rigueur des mesures de confinement d'Oxford (ci-après «Indice de rigueur d'Oxford»), ainsi que des données sur l'incidence du COVID-19, ont été utilisées dans les estimations. Nous avons eu recours à l'analyse en composantes principales pour modéliser la relation de ces variables aux heures travaillées. A partir des données en temps réel disponibles, l'équipe de modélisation a estimé la relation statistique historique entre ces indicateurs et les heures travaillées et utilisé les coefficients qui en résultent pour prédire l'évolution des heures travaillées en fonction des valeurs observées les plus récentes des indicateurs de prévision immédiate. Diverses relations candidates ont été évaluées en fonction de leur précision de prédiction et de leur performance aux moments charnières pour construire une prévision immédiate en moyenne pondérée. Concernant les pays pour lesquels des données à haute fréquence sur l'activité économique étaient disponibles mais où soit la variable cible elle-même n'était pas disponible, soit la méthodologie susmentionnée ne fonctionnait pas bien, nous avons utilisé les coefficients estimés et les données du panel de pays pour produire une estimation.

Une approche indirecte a été appliquée pour les autres pays: cela implique d'extrapoler le nombre relatif d'heures perdues à partir des pays ayant des prévisions immédiates directes. Cette extrapolation se fonde sur la baisse de la mobilité observée à partir des *Community Mobility Reports*²⁹ de Google et de l'Indice de rigueur d'Oxford, puisque les pays affichant des baisses de mobilité comparables et des restrictions de même niveau sont susceptibles d'enregistrer une diminution similaire des heures travaillées. A partir des *Community Mobility Reports* de Google, on utilise une moyenne des indices de fréquentation des lieux de travail et des lieux de commerce et de divertissement. Les indices de rigueur et de mobilité sont combinés en une variable unique³⁰ grâce à l'analyse en composantes principales³¹. En outre, pour les pays sans données sur les restrictions, nous utilisons les données de mobilité, si elles sont disponibles, et les données actualisées sur l'incidence du COVID-19 pour extrapoler l'impact sur les heures travaillées. Compte tenu des pratiques différentes des pays pour comptabiliser les cas, nous utilisons le concept plus

28 Heures réellement travaillées dans le cadre de l'emploi principal.

29 L'ajout de la baisse de la mobilité comme variable permet de renforcer l'extrapolation des résultats aux pays dont les données sont plus limitées. Les *Community Mobility Reports* de Google sont utilisés parallèlement à l'Indice de rigueur d'Oxford pour tenir compte de la mise en œuvre différenciée des mesures de confinement. Cette variable ne couvre que partiellement le premier trimestre 2020, c'est pourquoi nous n'utilisons que les données de rigueur et d'incidence du COVID-19 pour les estimations relatives à ce trimestre. La source des données est disponible à l'adresse: <https://www.google.com/covid19/mobility/>.

30 Les observations de mobilité manquantes sont imputées sur la base de la rigueur des mesures de confinement.

31 Pour pallier la rareté des données du quatrième trimestre 2020, et pour tirer parti de la dimension de série chronologique que contiennent les données de mobilité et de rigueur, nous avons adopté une approche mixte pour les pays pour lesquels une prévision immédiate directe du quatrième trimestre était disponible. Plus précisément, l'estimation a été obtenue à partir de la moyenne des prévisions immédiates directes du quatrième trimestre et de l'extrapolation basée sur la composante principale de mobilité et de rigueur. L'extrapolation a été corrigée en fonction de la différence observée au deuxième ou au troisième trimestre (en fonction des données disponibles) entre l'extrapolation et la prévision immédiate pour chaque pays à titre individuel.

► **Tableau A4. Approches utilisées pour estimer les heures de travail perdues**

Approche	Données utilisées	Zone de référence
Prévision immédiate basée sur les données économiques à haute fréquence	Données économiques à haute fréquence, y compris: données d'enquête sur la main-d'œuvre; données du registre administratif sur le marché du travail; indices des directeurs d'achats (pays ou groupes); données des comptes publics; enquêtes sur la confiance des consommateurs et des entreprises	Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, République de Corée, Costa Rica, Croatie, Danemark, Espagne, Equateur, Estonie, Etats-Unis, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hong-kong (Chine), Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malaisie, Malte, Mexique, Moldova (République de), Mongolie, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Porto Rico, Roumanie, Royaume-Uni, Fédération de Russie, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République tchèque, Thaïlande, Turquie, Ukraine, Uruguay, Viet Nam
Extrapolation basée sur la mobilité et les mesures de confinement	<i>Community Mobility Reports</i> de Google (depuis le deuxième trimestre 2020) et/ou Indice de rigueur d'Oxford	Afghanistan, Algérie, Angola, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie (Etat plurinational de), Botswana, Brunei Darussalam, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, République dominicaine, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Erythrée, Eswatini, Ethiopie, Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Guam, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Iles Salomon, Indonésie, Irak, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Kirghizistan, République démocratique populaire lao, Lesotho, Liban, Libéria, Libye, Macao (Chine), Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Surinam, Tadjikistan, République-Unie de Tanzanie, Tchad, Territoire palestinien occupé, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Yémen, Zambie, Zimbabwe
Extrapolation basée sur l'incidence du COVID-19	Valeur approximative de l'incidence du COVID-19, sous-régions détaillées	Arménie, Comores, Guinée équatoriale, Iles Vierges des Etats-Unis, Maldives, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Sahara occidental, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sao Tomé-et-Principe
Extrapolation basée sur la région	Sous-régions détaillées	Corée (République démocratique populaire de), Iles anglo-normandes, Samoa

Notes: 1) Les zones de référence incluses correspondent aux territoires pour lesquels le BIT produit des estimations modélisées. 2) Les pays et les territoires sont classés en fonction du type d'approche utilisé pour le deuxième trimestre 2020. 3) Pour les Philippines, on utilise les publications d'avril et octobre 2020 de l'enquête sur la main-d'œuvre; les données sont comparées aux données d'avril et d'octobre 2019; les résultats pour les mois manquants ont été directement interpolés ou extrapolés à partir des données des *Community Mobility Reports* de Google. 4) Pour l'Inde, le ratio emploi-population des travailleurs, excluant ceux qui sont temporairement absents de leur travail, est utilisé comme valeur approximative des heures travaillées. Les données en provenance d'autres pays laissent à penser que cette valeur approximative est relativement fiable, bien qu'elle tende à sous-estimer la perte réelle d'heures travaillées. Les données sont tirées des enquêtes sur la pyramide de consommation des ménages réalisées par le Centre de surveillance de l'économie indienne (CMIE), et en particulier de: Marianne Bertrand, Rebecca Dizon-Ross, Kaushik Krishnan et Heather Schofield, «[Employment, Income, and Consumption in India during and after the Lockdown: A V-Shape Recovery?](#)», Centre Rustandy pour l'innovation dans le secteur social, 18 novembre 2020.

homogène de patients décédés comme variable approximative de l'étendue de la pandémie. Nous calculons la variable à une fréquence mensuelle équivalente mais les données sont mises à jour quotidiennement, notre source étant le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies. Enfin, pour un petit nombre de pays pour lesquels aucune donnée n'était disponible au moment de l'estimation, nous utilisons la moyenne régionale pour imputer la variable cible. Le tableau A4 résume les informations et l'approche statistique utilisées pour estimer la variable cible pour chaque pays.

La dernière mise à jour des données a été effectuée entre le 10 et le 22 décembre 2020 selon les sources. En raison du caractère exceptionnel de la situation, y compris la rareté des données pertinentes, les estimations sont sujettes à un fort degré d'incertitude. La pandémie de COVID-19 a créé un choc sans précédent pour le marché du travail qu'il est difficile de mesurer à l'aune des données historiques. En outre, au moment de l'estimation, les séries chronologiques cohérentes d'indicateurs à haute fréquence facilement disponibles au moment voulu, y compris les données d'enquête sur la main-d'œuvre, demeuraient rares. Ces limites se traduisent par un degré global d'incertitude élevé. C'est pourquoi les estimations sont régulièrement mises à jour et révisées par le BIT.

Annexe 2. Estimer l'emploi, le chômage et l'inactivité en 2020

Cette annexe décrit la méthodologie utilisée pour estimer l'emploi³², le chômage et l'inactivité en 2020. L'estimation des indicateurs agrégés (à savoir tous âges et sexes confondus) se fait en deux étapes. La première étape consiste à estimer la relation entre les pertes relatives d'heures travaillées et les pertes relatives d'emplois et à faire des prévisions pour les pays dont les données font défaut. La seconde étape consiste à estimer la répartition des pertes d'emplois entre les variations du chômage et de l'inactivité, puisque ces deux éléments doivent s'additionner pour donner la variation de l'emploi. L'estimation des indicateurs pour les différents groupes démographiques requiert d'autres étapes: on estime, par exemple, la perte d'emplois excédentaire des femmes par rapport aux hommes et rapprochons le résultat pour qu'il corresponde à la perte d'emplois cumulée. Ci-après figurent de plus amples informations sur chacune de ces étapes.

En général, l'estimation des indicateurs du marché du travail pour 2020 s'effectue en identifiant les paramètres des relations statistiques entre les indicateurs du marché du travail observés, tirés des enquêtes sur la main-d'œuvre, et les variables explicatives. Nous disposons d'observations des indicateurs du marché du travail de 68 pays au deuxième trimestre et de 40 pays au troisième trimestre. Les variables explicatives comprennent les caractéristiques du marché du travail avant la crise (informalité; emploi dans les secteurs «services d'hébergement et de restauration», «commerce de gros et de détail» et «autres services»; travail à son propre compte et travail dans l'entreprise familiale; taux de chômage; et couverture de protection sociale), le PIB par habitant, la part des dépenses publiques, et l'indice de rigueur des mesures gouvernementales de confinement. Pour les estimations relatives au marché du travail, une multitude de relations statistiques sont identifiées et testées pour leur performance hors échantillon. Le résultat de cette procédure, appelée validation croisée, est ensuite pris en compte dans la sélection et la pondération des relations statistiques à utiliser pour prévoir les indicateurs du marché du travail pour les observations manquantes.

Pour l'emploi cumulé, nous identifions la relation entre le pourcentage de pertes en heures travaillées et le pourcentage de pertes en emplois comme fonction des variables explicatives susmentionnées. Ce passage des heures à l'emploi peut être plus ou moins important selon les circonstances propres à chaque pays. On estime ensuite la perte excédentaire d'emplois des femmes par rapport aux hommes, et des jeunes par rapport aux adultes. Cette perte d'emplois excédentaire, compte tenu de la perte d'emplois cumulée, détermine uniquement les pertes d'emplois des divers groupes démographiques.

Les pertes d'emplois doivent nécessairement être égales à l'augmentation du chômage plus celle de l'inactivité. Nous estimons le ratio de ces deux variations afin que les deux puissent être déterminées conjointement. Pour la répartition hommes-femmes, nous estimons le ratio de l'évolution du chômage des femmes par rapport à celui des hommes, et de la même manière pour l'inactivité. Ces estimations sont ensuite rééquilibrées de sorte que les variations globales du chômage et de l'inactivité soient égales à la somme des variations pour les hommes et pour les femmes, mais aussi que les variations de l'emploi des hommes et des femmes soient égales aux variations respectives du chômage et de l'inactivité. Une approche analogue est utilisée pour la répartition jeunes-adultes.

32 Voir aussi l'annexe II dans: BIT (2020): *Emploi et questions sociales en Asie-Pacifique 2020: Traverser la crise pour aller vers un avenir du travail centré sur l'humain*.

Annexe 3. Prévisions pour 2021

Le BIT a développé des modèles de projection afin de prévoir les heures travaillées et l'emploi pour l'année 2021. Dans un premier temps, on prévoit la perte d'heures travaillées par rapport au quatrième trimestre 2019. Dans un second temps, ces prévisions sont utilisées pour prévoir l'emploi par rapport au scénario «sans pandémie».

En général, la prévision des pertes d'heures travaillées pour 2021 est basée sur un modèle de sortie de crise qui prévoit la vitesse à laquelle les pertes d'heures travaillées sont récupérées. Trois scénarios sont utilisés pour ces projections: un scénario de base, un scénario optimiste et un pessimiste.

Scénario de base: S'appuyant sur les estimations de croissance du PIB tirées des *Perspectives de l'économie mondiale* du Fonds monétaire international (FMI) d'octobre 2020, ce scénario suppose que le temps nécessaire pour que les travailleurs retournent au travail ou trouvent un emploi (ou degré des «effets de cicatrisation») reste court grâce à un soutien politique fort. En ce qui concerne la pandémie, on suppose que les mesures de confinement strictes ne sont plus un facteur de contrainte majeur en 2021. Cependant, ce n'est pas le cas pour de nombreux pays, pour la plupart développés, qui ont adopté une nouvelle série de mesures de confinement strictes au cours du premier trimestre 2021. Pour ces pays, nous utilisons le modèle de prévision immédiate indirecte plutôt que le modèle de sortie de crise pour le premier trimestre 2021, en supposant que l'Indice de rigueur d'Oxford et que l'indicateur de mobilité de Google de décembre 2020 vont se maintenir tout au long de ce trimestre. En revanche, nous supposons que le modèle de reprise s'applique dès le premier trimestre 2021 pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur qui n'ont pas renforcé leurs restrictions en décembre 2020³³. Globalement, dans le scénario de base, une forte reprise s'amorcera au troisième trimestre 2021, surtout grâce à l'accélération de la campagne de vaccination, mais aussi à la réduction du nombre de cas suite aux confinements du premier trimestre. Ce troisième trimestre devrait être un «trimestre de rattrapage» dans les pays qui ont à nouveau renforcé leurs restrictions au premier trimestre. Avec le redémarrage de nombreuses activités, la vitesse de reprise devrait atteindre des niveaux similaires à ceux qu'ont connus de nombreux pays au troisième trimestre 2020. Aux deuxième et quatrième trimestres 2021, la vitesse de la reprise est basée sur l'expérience historique des pays.

Scénario optimiste: Ce scénario table sur une évolution plus positive des principales composantes du scénario de base. La reprise économique devrait être plus forte de 0,5 point de pourcentage que dans le scénario de base (suivant le scénario d'amélioration des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI d'octobre 2020), sans qu'aucun effet de cicatrisation ne se fasse sentir (notamment grâce à des interventions politiques proactives et dotées de ressources suffisantes). Les restrictions existantes seront également levées très rapidement dans l'ensemble des pays, permettant à la reprise de démarrer dès le premier trimestre de 2021.

► Tableau A5. Scénarios de prévision des heures de travail perdues en 2021

Hypothèse du scénario	De base	Pessimiste	Optimiste
Vitesse d'ajustement du marché du travail	Modeste, avec de faibles effets de cicatrisation	Lente, avec de forts effets de cicatrisation	Rapide, sans effets de cicatrisation
Croissance du PIB	Essentiellement les prévisions annuelles publiées par le FMI en octobre 2020	Scénario de base, moins 3 points de pourcentage (scénario de dégradation du FMI, octobre 2020)	Scénario de base, plus 0,5 point de pourcentage (scénario d'amélioration du FMI, octobre 2020)
Reprise trimestrielle 2021 Premier trimestre	Faible ou nulle pour les pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire supérieur; modérée pour les pays en développement	Faible ou nulle pour les pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire supérieur; faible pour les pays en développement	Elevée
Deuxième trimestre	Modérée	Faible	Très élevée
Troisième trimestre	Très élevée dans les pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire supérieur; modérée dans les autres	Faible	Elevée
Quatrième trimestre	Modérée	Faible	Elevée

33 Globalement, la réactivité telle qu'enregistrée par le «Oxford Coronavirus Government Response Tracker» – au nombre moyen de nouveaux cas au cours des sept derniers jours a diminué par rapport aux périodes antérieures et depuis le 1^{er} novembre 2020, mais cette diminution a été plus forte pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, et plus faible pour les pays à revenu élevé. Ce qui laisse supposer que les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur restent sur la voie de la reprise, même si la pandémie n'est pas totalement maîtrisée.

Scénario pessimiste: La croissance économique est supposée être beaucoup plus faible que prévu (3,0 points de pourcentage de moins que dans le scénario de base, suivant le scénario de dégradation des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI d'octobre 2020). Cela s'ajoute à des effets de cicatrisation plus importants où ceux qui ont perdu leur emploi pendant la pandémie restent au chômage ou inactifs plus longtemps. On suppose aussi que la pandémie continue d'exercer une contrainte sur l'activité économique, bien qu'une autre vague de restrictions strictes ne soit pas imposée au-delà du deuxième trimestre (comme prévu dans le scénario de base).

Le modèle de sortie de crise pour les heures travaillées est spécifié comme un modèle de correction de la forme suivante

$$\Delta h_{(i,t)} = \beta_{(0,i)} + \beta_{(1,i)} \text{gap}_{(i,t-1)} + \beta_{(2,i)} \text{gap}^2_{(i,t-1)} + \beta_{(3)} \Delta \text{GDP}_{(i,t)} \quad (1)$$

L'écart est donné par la différence des heures travaillées par rapport à la tendance, $\text{gap}_{(i,t)} = h_{(i,t)} - \text{trend}_{(i,t)}$, dans laquelle l'évolution de la tendance est déterminée par

$$\text{Trend}_{(i,t)} = (\text{trend}_{(i,t-1)} + \gamma(h_{(i,t)} - \text{trend}_{(i,t-1)}))^{0.9} \quad (2)$$

La variable d'intérêt $\Delta h_{(i,t)}$ est la variation des heures travaillées par rapport à une tendance de long terme qui, à partir de 2020, est supposée être égale au niveau de 2019. L'écart fait référence aux heures travaillées par rapport à cette tendance de long terme, où ce terme entre dans sa première et sa deuxième puissance. Dans ce modèle, le mécanisme de sortie de crise fonctionne par le biais de cet écart, où la taille des paramètres $\beta_{(1,i)}$ et $\beta_{(2,i)}$ détermine la vitesse à laquelle les heures travaillées augmentent pour combler l'écart lorsqu'un tel écart existe. En outre, plus cet écart est grand, plus la variation des heures travaillées est grande. L'écart est fonction de la tendance (qui a un état stable de 1 puisque les heures travaillées sont spécifiées par rapport à la tendance). Pour tenir compte de la cicatrisation ou de l'hystérèse, la tendance est modélisée pour réagir à l'écart, mais elle comporte aussi une composante de retour à la moyenne. Le paramètre de cicatrisation γ est fixé à 0,05 dans le scénario de base et au double de cette valeur – soit 0,1 – dans le scénario pessimiste. Enfin, la croissance du PIB (par rapport à la croissance tendancielle) fait également partie du modèle, puisque l'augmentation de l'activité économique devrait accélérer la croissance du nombre d'heures travaillées. La croissance à long terme des heures travaillées et la croissance tendancielle du PIB sont toutes deux estimées à l'aide de filtres Hodrick-Prescott avec un lissage très élevé.

L'équation (1) est estimée à une fréquence trimestrielle pour 61 pays où des données sont disponibles, en utilisant des méthodes à effets mixtes à plusieurs niveaux, ce qui veut dire qu'on estime aussi la distribution des paramètres de pente pour l'écart. Cela permet d'extraire les effets aléatoires propres à chaque pays afin que, pour chaque pays, on obtienne des déviations spécifiques des coefficients autour du coefficient central estimé pour l'échantillon. En outre, on estime la vitesse de reprise que les pays ont enregistrée au cours de l'année 2020 en utilisant le résultat de la prévision immédiate. Ce paramètre de vitesse de reprise accrue est directement appliqué pendant le deuxième trimestre 2021 dans les scénarios de base et optimiste. Le coefficient final de vitesse de la reprise est la moyenne des trois coefficients: le coefficient de vitesse de la reprise en 2020, le coefficient moyen de sortie de crise et le coefficient de sortie de crise propre à chaque pays pour les 61 pays pour lesquels on dispose de données.

Le scénario de base de la croissance trimestrielle du PIB est issu de la base de données de l'Economist Intelligence Unit au 8 décembre 2020. Pour les autres pays sans projections de croissance trimestrielle disponibles, on utilise les prévisions de croissance annuelle du PIB fournies par les *Perspectives de l'économie mondiale* d'octobre 2020 du FMI. Dans cette édition de l'*Observatoire de l'OIT*, le scénario de base prend en compte l'effet dépressif prolongé de la pandémie sur le marché du travail qui ralentit davantage la reprise que ce que laissaient augurer les précédents historiques. Plus précisément, nous diminuons le coefficient β_1 qui détermine la réaction des heures travaillées à l'écart par rapport à la tendance de long terme au 15^e centile inférieur de la distribution historique estimée, par opposition à sa moyenne.

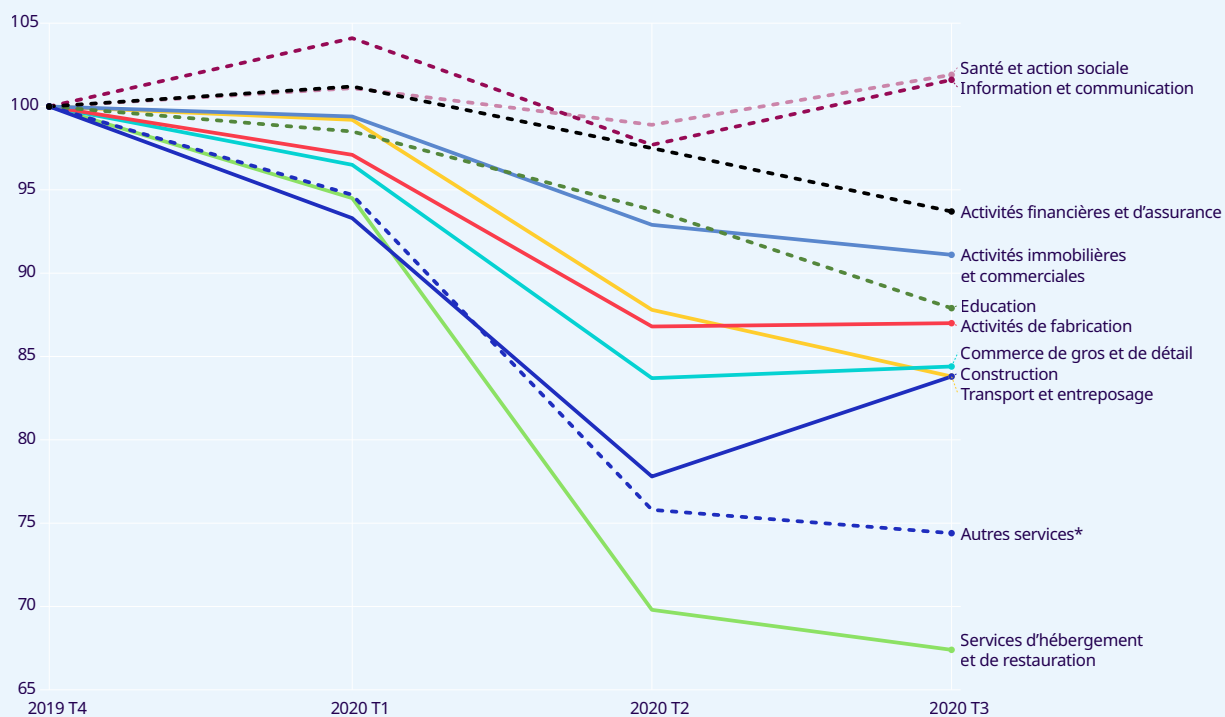
En plus du scénario de base, deux scénarios alternatifs sont utilisés dans la modélisation. Le scénario pessimiste reflète l'analyse de scénario conduite pour les *Perspectives de l'économie mondiale* d'octobre 2020 du FMI, dans laquelle une pandémie prolongée fait baisser la croissance du PIB mondial de 3 points de pourcentage en 2021. En outre, le troisième trimestre ne connaîtra pas de vitesse de reprise accrue: le coefficient de reprise est supposé être encore plus faible et l'effet de cicatrisation plus fort.

Pour le scénario optimiste, l'hypothèse sous-jacente est que les travailleurs retournent rapidement vers leur activité malgré la persistance du déficit de production. Cette reprise tirée par l'emploi va dynamiser la demande et créer de nouveaux emplois. Nous le modélisons en n'ajustant pas le coefficient β_1 à la baisse, ce qui aboutit à une vitesse de reprise plus forte. De plus, nous supposons un surcroît de croissance du PIB de 0,5 point de pourcentage, comme dans le scénario d'amélioration des *Perspectives de l'économie mondiale* d'octobre 2020 du FMI.

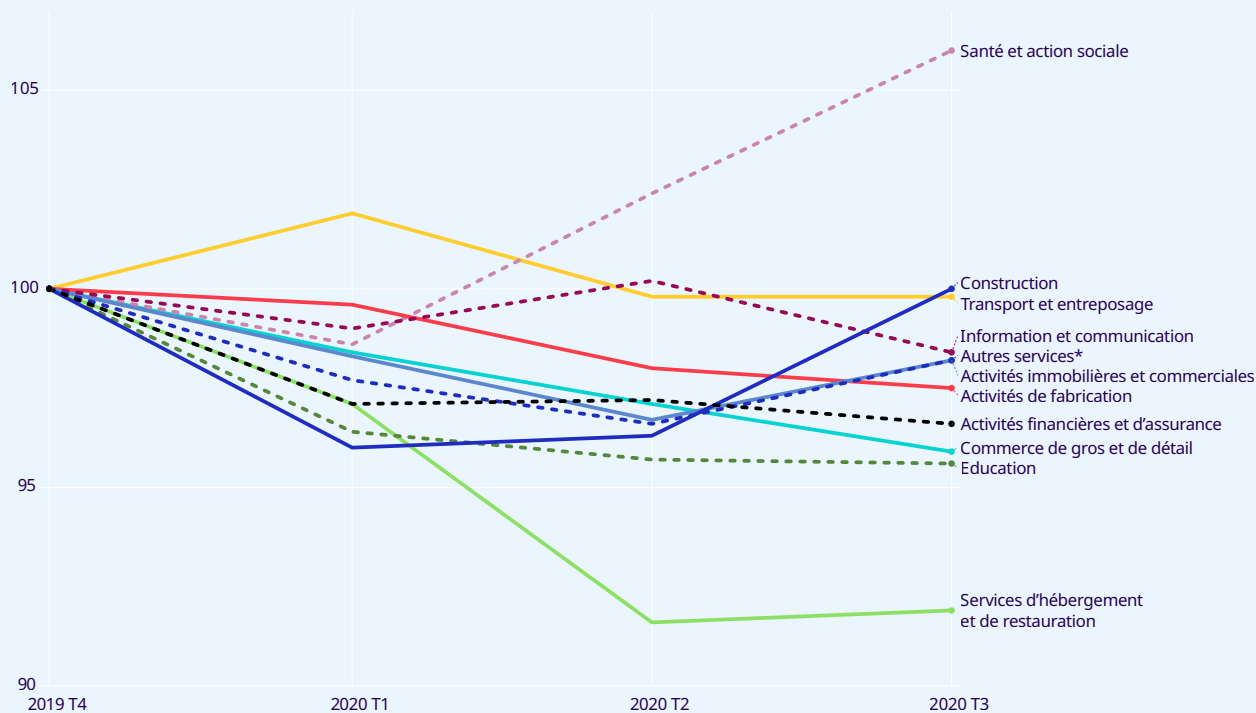
Annexe 4. Tendances de l'emploi sectoriel

► **Figure A1. Tendances de l'emploi sectoriel dans certains pays** (indice 100 = 4^e trimestre 2019)

Brésil

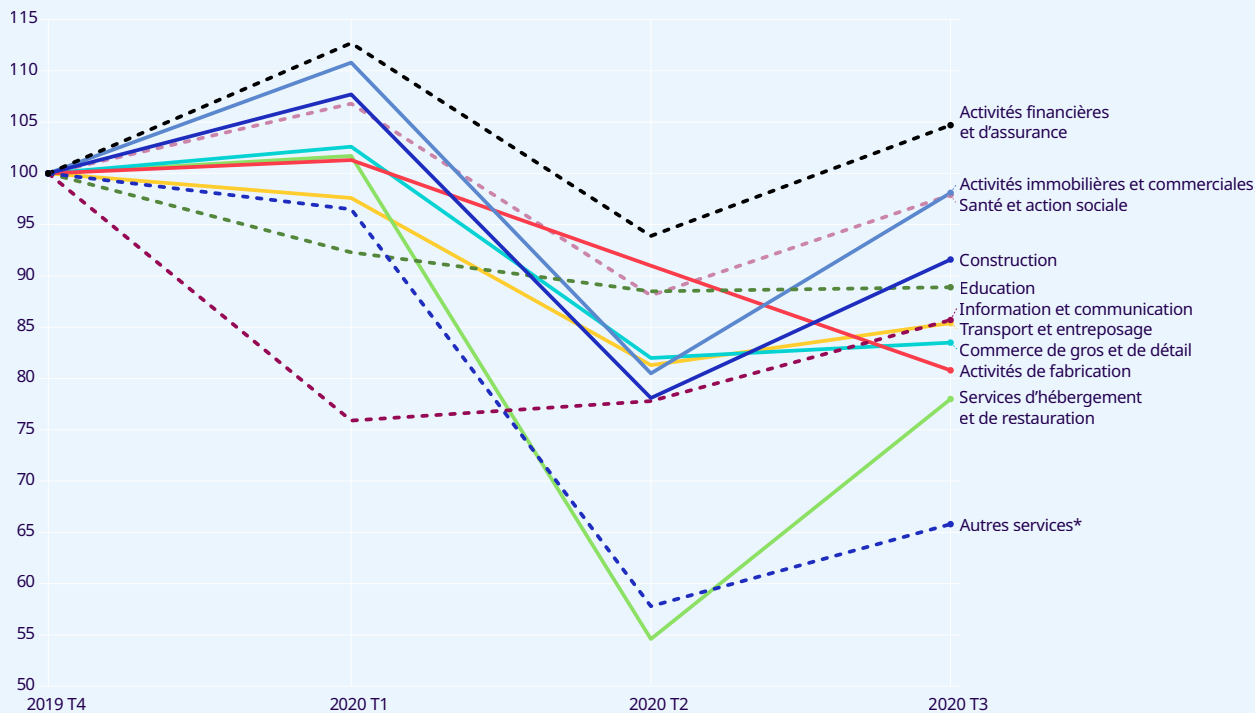


République de Corée

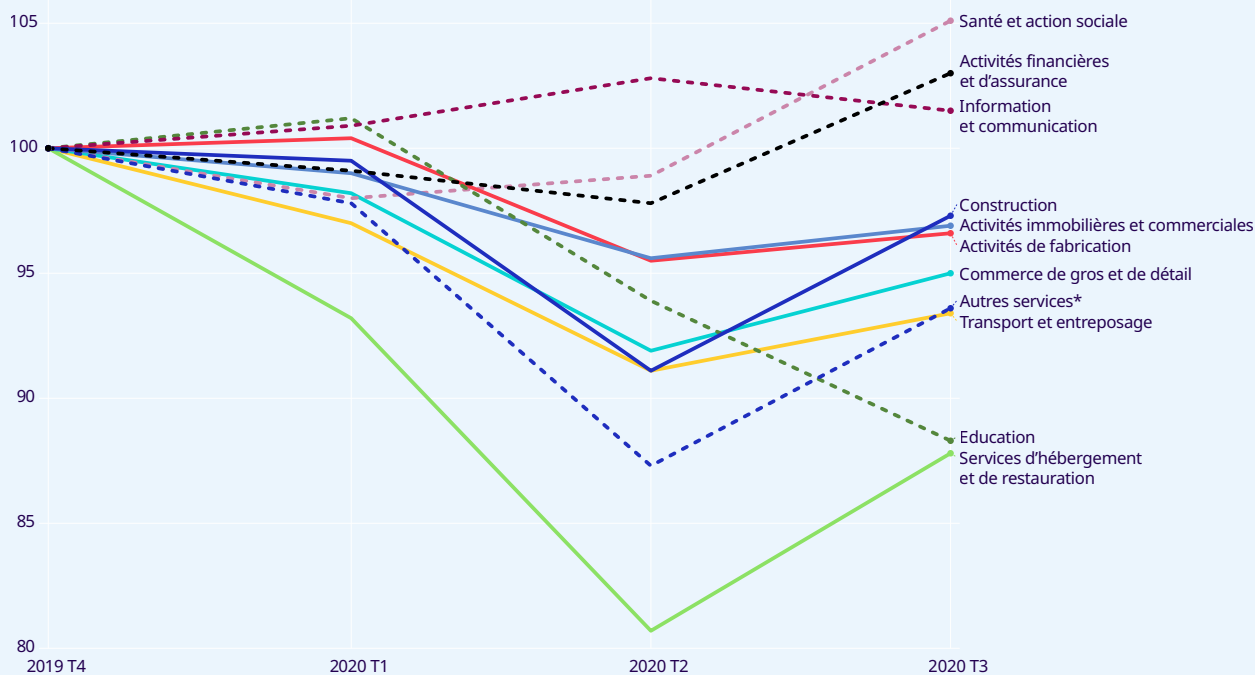


► Figure A1. (suite)

Costa Rica

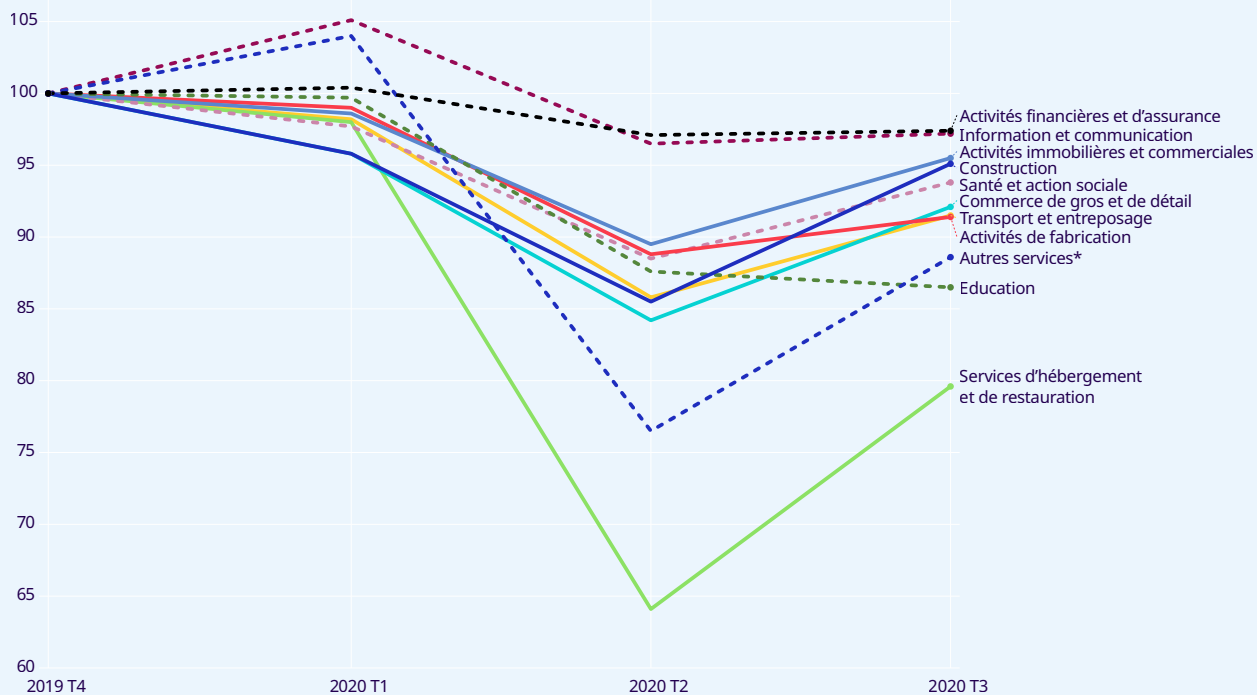


Espagne

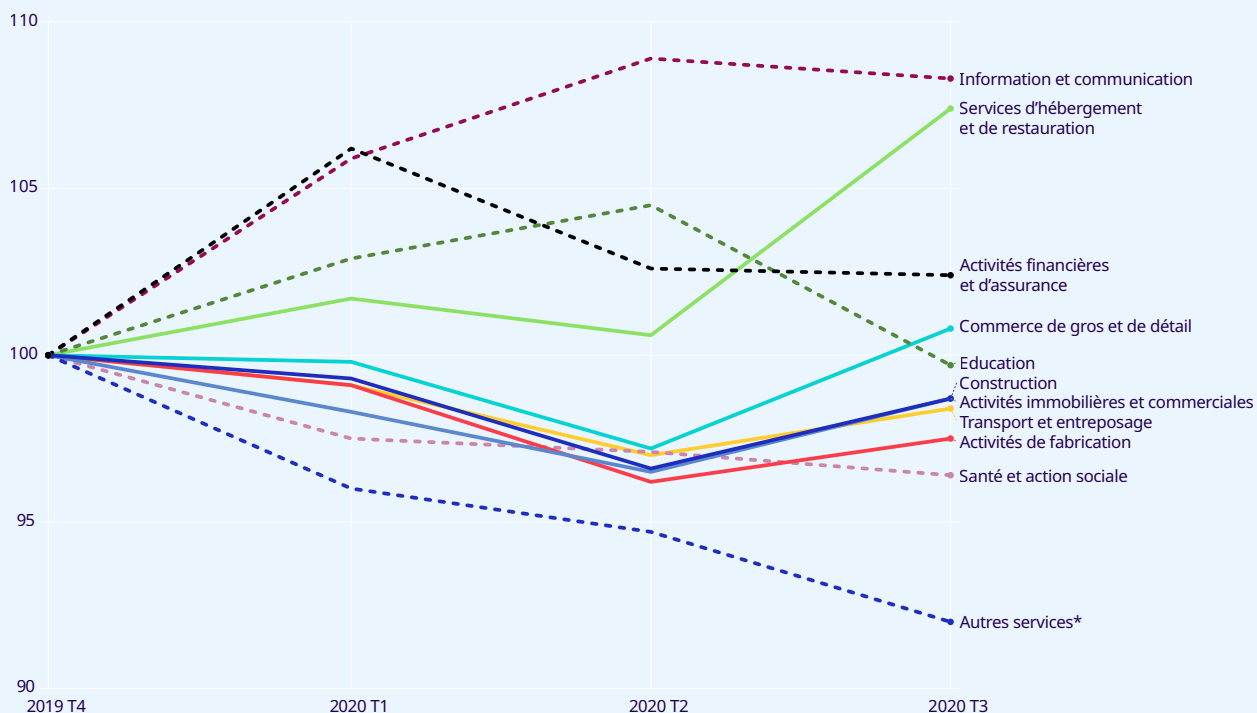


► Figure A1. (suite)

Etats-Unis

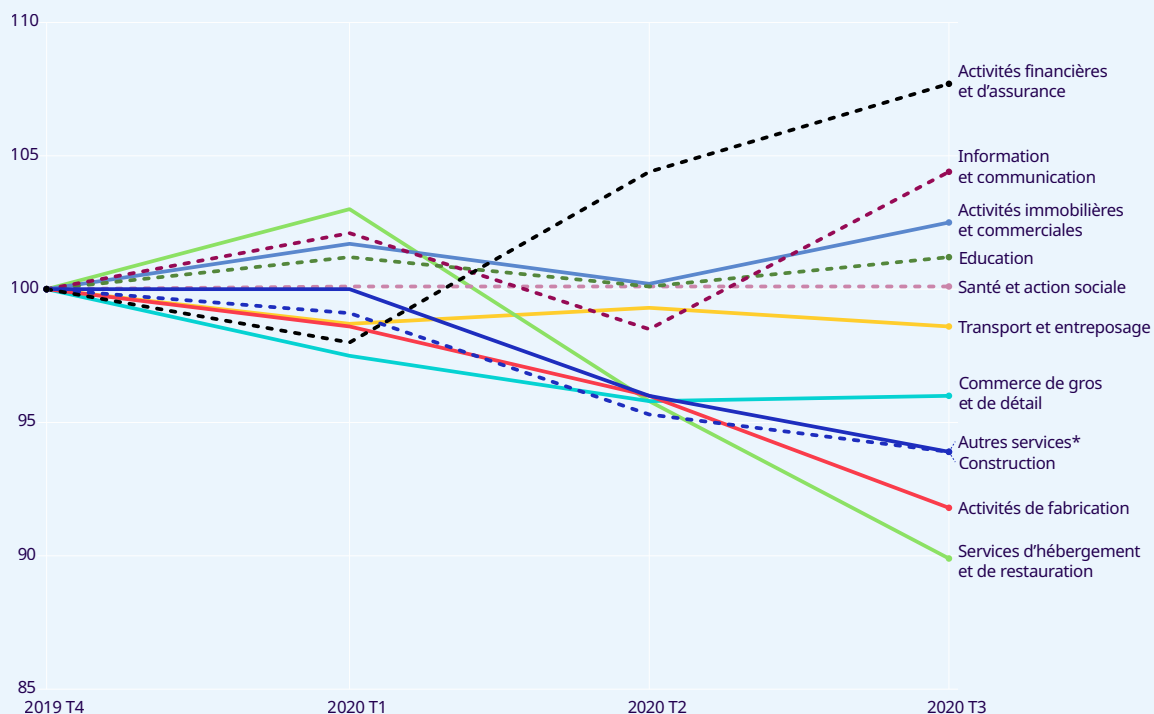


France

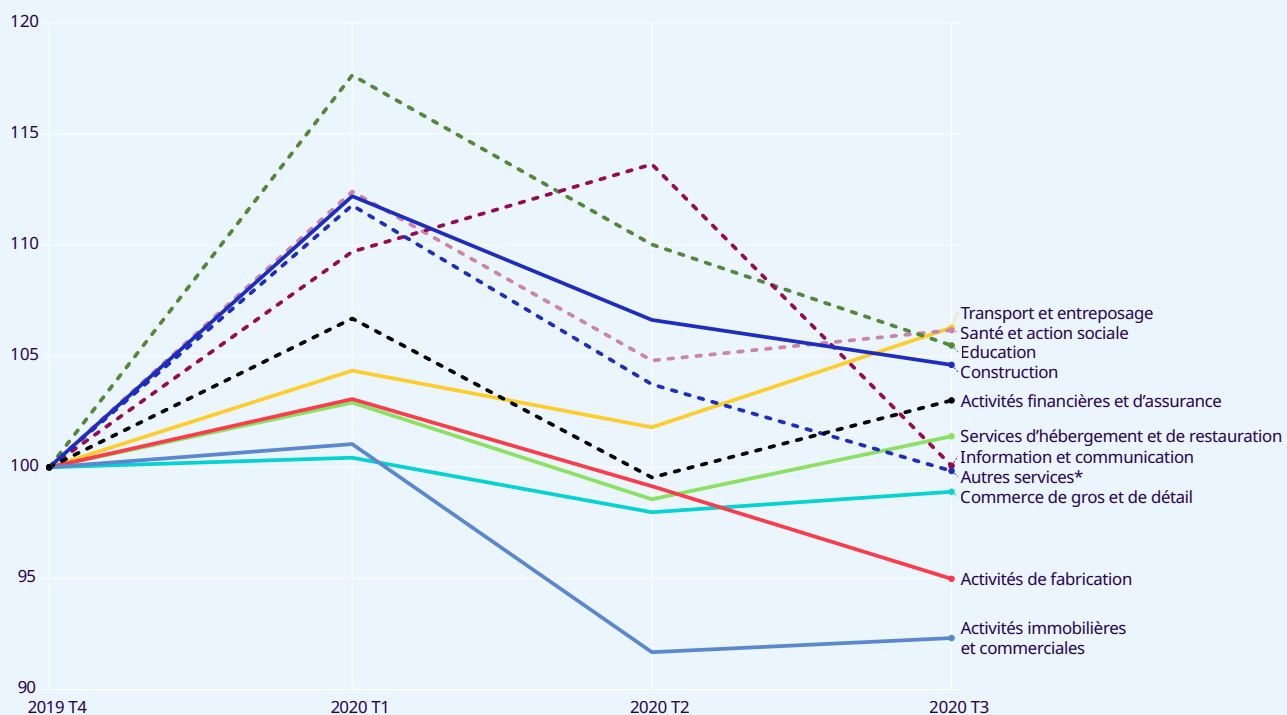


► Figure A1. (suite)

Royaume-Uni



Thaïlande



* Le secteur «autres services» englobe l'emploi dans «les arts, spectacles et loisirs», «les autres activités de services» et «les activités des ménages en tant qu'employeurs».

Note: L'emploi trimestriel a été transformé en indice dont la valeur est fixée à 100 au quatrième trimestre 2019. Les valeurs des trimestres suivants indiquent la différence en pourcentage par rapport à cette référence.

Source: Base de données d'ILOSTAT.